



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 110

Le mardi 13 février 2024

Présidente : L'honorable Hedy Fry



Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 13 février 2024

• (1605)

[Français]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)):
Je déclare maintenant la séance ouverte.

Bienvenue à la 110^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Je tiens à reconnaître que cette réunion a lieu sur le territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabe algonquin.

[Traduction]

La réunion d'aujourd'hui se déroule, bien sûr, en format hybride. Nous avons beaucoup de témoins qui comparaissent virtuellement. Je tiens à vous rappeler certaines règles que nous suivons lorsque nous tenons des réunions virtuelles.

Conformément au Règlement, je vais vous demander de ne pas prendre de photos de la réunion, s'il vous plaît. Les captures d'écran et les photos ne sont pas autorisées, mais vous pouvez les obtenir en ligne plus tard après la réunion.

En ce qui concerne la santé publique, sachez que nous ne sommes pas obligés de porter le masque. Certains d'entre vous ne le portent pas, mais d'autres devraient le porter pour éviter de contracter la grippe et le nouveau virus de la COVID.

Je rappelle à ceux qui sont en ligne et dans la salle que nous avons des microphones puissants. Si vous avez des appareils à proximité, ils peuvent occasionner une rétroaction. Cela peut endommager les oreilles des interprètes, alors faites attention à cela. Lorsque vous avez la parole, veuillez adresser vos questions et vos réponses à la présidence.

C'est à peu près tout. Je ne pense pas avoir autre chose à dire.

Nous amorçons aujourd'hui notre étude concernant les états généraux sur les médias.

Merci, monsieur Champoux, d'avoir proposé cette étude.

Nous accueillons virtuellement April Lindgren, professeure à l'Université métropolitaine de Toronto, et Jen Gerson, cofondatrice de The Line et journaliste indépendante.

Du Centre d'études sur les médias, nous accueillons Colette Brin, professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval.

Nous recevons Jaky Fortin, directeur adjoint aux études et à la vie étudiante à l'École supérieure en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière.

Nous accueillons Annick Forest, de la Guilde canadienne des médias.

Vous disposez tous de cinq minutes pour faire votre exposé. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera que 30 secondes. N'oubliez pas que si vous ne terminez pas tout ce que vous vouliez dire, vous pourrez en dire plus lorsque vous répondrez aux questions. Ne vous inquiétez pas si vous ne terminez pas en cinq minutes.

Nous allons commencer par la déclaration préliminaire de Mme Gardner.

Vous avez cinq minutes.

Mme Sue Gardner (professeure de pratique McConnell (2021-22), École de politiques publiques Max Bell, McGill University, à titre personnel): Je m'appelle Sue Gardner. Je suis l'ancienne dirigeante de CBC.ca, le site Web anglophone de la Société Radio-Canada. Je suis également l'ancienne dirigeante de la Wikimedia Foundation, l'organisme sans but lucratif 501(c)(3) de San Francisco qui exploite Wikipédia. J'ai commencé récemment à toucher au domaine des politiques publiques, notamment en tant que professeure de pratique McConnell à l'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill.

Pour vous donner un peu plus de contexte, j'ai commencé ma carrière de journaliste il y a trois décennies. J'ai travaillé à la radio, à la télévision, dans la presse écrite et en ligne. J'ai pratiqué le métier de journaliste pendant longtemps. J'ai aussi été la patronne de journalistes, critique et observatrice des médias d'information.

J'ai fait des recherches et écrit beaucoup d'articles sur les médias publics au Canada et ailleurs dans le monde. Je travaille dans le domaine numérique depuis 1999 environ, et durant toute ma carrière, j'ai assisté à ce que nous appelons parfois la transition au numérique. Voilà donc mon parcours.

Je suis ici à titre personnel seulement. Je considère que votre rôle est d'essayer de promouvoir l'intérêt public, et je considère que mon rôle est d'essayer de vous aider à cet égard.

Vous êtes ici, je crois, pour déterminer s'il faut soutenir l'industrie de l'information ou l'encourager à organiser de quelconques états généraux sur les médias d'information pour déterminer ce dont elle a besoin à la lumière de la crise. Je veux commencer par convenir qu'il y a une crise, et je pense que vous avez un rôle à jouer pour aider à la résoudre.

J'ai trois brèves réflexions à vous faire sur la façon dont je pense que vous pouvez y parvenir. Mon objectif, dans le cadre de mes remarques liminaires, est d'exposer les aspects dont nous voudrions peut-être parler davantage.

Premièrement, peu importe ce que vous finirez par faire, il est vraiment essentiel que vous établissiez très précisément la nature du problème que vous essayez de résoudre. À mon avis, le problème, ce n'est pas que les médias traditionnels éprouvent des difficultés ou font faillite, et ce n'est pas que les journalistes n'ont pas une sécurité d'emploi suffisante ou ne peuvent pas payer leur loyer ou leur hypothèque.

Selon moi, le problème, c'est qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas, au pays, suffisamment de journalisme en profondeur pour que les citoyens puissent être informés comme il se doit et que ceux qui exercent le pouvoir puissent répondre de leurs actes comme il se doit. C'est le problème que vous devriez chercher à résoudre, à mon avis. Vous devriez vous demander comment favoriser les conditions propices à la pratique d'un journalisme de qualité.

Deuxièmement, j'ai l'impression que la politique numérique qui a été élaborée au cours des dernières années a peut-être été trop dictée par les besoins et les intérêts de l'industrie. J'ai décidé de vérifier les chiffres pour voir si j'avais raison, et je pense que j'ai raison. Je me suis penchée sur les témoins qui ont comparu devant le Comité au cours de la présente législature, et, selon mes calculs, 77 % de ces témoins sont des gens qui représentent l'industrie ou des travailleurs de l'industrie. Ce sont des gens qui représentent des entreprises médiatiques, des syndicats, des associations commerciales et des associations professionnelles.

Pour ce qui est du comité sénatorial, les chiffres sont assez semblables, et en ce qui a trait aux communications des lobbyistes avec le ministère du Patrimoine, les chiffres sont également assez semblables. J'ai l'impression, en regardant vos réunions précédentes, que vous vous entendez peut-être de façon générale sur le fait que vous ne devriez pas être aux commandes et que vous devriez laisser les médias d'information diriger la résolution de ces problèmes.

Je tiens à faire une mise en garde à ce sujet. Je peux comprendre pourquoi vous êtes de cet avis — laisser les experts gérer les choses —, mais je pense que c'est en fait une erreur, car je crois que vous avez des rôles et des objectifs différents. Si l'industrie prend les devants, elle va se concentrer sur ses propres intérêts, et ce n'est pas ce que vous voulez. Vous voulez que l'on se concentre sur l'intérêt public, alors il est important que vous gardiez le pouvoir à cette fin. Je pense que c'est votre travail.

Mon dernier point, c'est que, jusqu'à tout récemment, les acteurs numériques étaient en grande partie invisibles pour vous, et vice versa. J'ai l'impression que nous l'avons constaté dans le cadre des audiences sur le projet de loi C-11 et le projet de loi C-18, où des créateurs numériques comparaissaient pour la toute première fois devant le Comité.

Au cours de la législature actuelle, d'après mes calculs, seulement 12 % des témoins qui ont comparu devant le Comité étaient des acteurs numériques. Il s'agit de représentants d'entreprises comme Google, Netflix et Apple, de créateurs numériques dans YouTube et Twitch, d'universitaires qui étudient le numérique et de représentants d'organisations de la société civile axées sur le numérique comme OpenMedia ou l'Internet Society. Cela représente beaucoup de gens et un large éventail d'acteurs numériques, mais ensemble, ils ne représentent que 12 % des personnes qui sont venues s'adresser à vous ici.

Lorsque vous vous pencherez sur ces questions, je vous exhorte à rééquilibrer votre attention.

Je vais m'arrêter ici. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1610)

La présidente: Merci, madame Gardner.

Nous allons maintenant passer à Jen Gerson, cofondatrice de The Line et journaliste indépendante. Mme Gerson est en ligne, je crois.

Vous avez cinq minutes. Veuillez commencer.

Mme Jen Gerson (cofondatrice de The Line et journaliste indépendante, à titre personnel): Merci beaucoup au Comité de m'accueillir. Je suis une créature un peu problématique et l'une de ces créatrices numériques persévérantes dont Mme Gardner a parlé.

Pour faire suite aux commentaires de Mme Gardner, je dois dire que je suis d'accord avec elle, et je pense que les gens qui essaient de régler ces problèmes et de réglementer ce milieu ne comprennent souvent pas bien la différence entre le journalisme et l'exercice du journalisme. Ce sont des problèmes connexes, mais ce ne sont pas les mêmes problèmes. Si vous ne comprenez pas fondamentalement pourquoi les entreprises ont échoué, vous allez tomber dans le piège d'essayer d'injecter plus d'argent dans une industrie en difficulté ou un problème plutôt que de voir les choses du point de vue de l'intérêt public: comment pouvons-nous améliorer l'exercice du journalisme pour nous assurer de protéger l'intérêt public? C'est une conception très différente des problèmes auxquels nous sommes confrontés, et je pense qu'il faut adopter une mentalité très différente.

Pour faire suite à ce dont nous discutons, je tiens à dire que j'ai l'impression d'être un peu désavantagée, car lorsque nous parlons d'états généraux sur les médias, je ne suis pas tout à fait certaine de ce que l'on propose. Par conséquent, je me trouve à ne pas avoir une opinion bien arrêtée sur le sujet, ce qui est très rare. C'est très inhabituel pour moi, alors vous allez devoir me pardonner.

Je pense qu'en principe, tenir des états généraux pour discuter des problèmes auxquels font face les médias d'information et du déficit démocratique qui découlera de cette crise, et qui en découle déjà, pourrait être une très bonne chose. Je ne vois pas pourquoi le Comité doit approuver cela si ce qu'on propose, c'est que l'industrie de l'information elle-même présente une telle initiative, à laquelle participeraient les membres du gouvernement, ou qu'ils mettraient son pied. Cela me semble être un défi logistique à relever. L'idéal, selon moi, dans le cadre de ce type d'états généraux, serait d'entendre une très grande diversité d'opinions et beaucoup d'idées différentes dans l'optique de l'intérêt public et de faire preuve d'ouverture à l'égard d'un grand nombre de solutions possibles, auxquelles le gouvernement pourrait contribuer.

Je crains que des états généraux ne servent pas vraiment de tribune pour discuter ouvertement de ces choses, mais qu'ils servent plutôt d'exercice de relations publiques pour rallier le public en faveur d'une conclusion préétablie. Si vous voulez tenir des états généraux pour obtenir du soutien ou construire le concept de soutien à l'égard du fait d'accorder toujours plus d'argent aux médias traditionnels, ce serait une perte de temps. Si c'est ce que tout le monde vise, alors pourquoi perdons-nous notre temps ici? Vous n'avez qu'à faire un chèque. Voilà ce qui me préoccupe.

Cela dit, je pense qu'il faut tenir une discussion vraiment ouverte sur les problèmes auxquels sont confrontés les médias. Parlez-nous des enjeux commerciaux et des facteurs liés à l'intérêt public. Si vous voulez discuter d'un financement public supplémentaire pour les médias ou de la transformation des médias privés en médias publics — ce qui est essentiellement la voie sur laquelle nous nous trouvons en ce moment —, alors ayons une conversation très franche et ouverte sur ce qu'il en coûtera aux contribuables, et ce, pendant combien de temps. Des états généraux pourraient offrir une excellente occasion de discuter de tout cela, à condition que la discussion se fasse dans un esprit vraiment ouvert et de bonne foi.

Je n'ai rien d'autre à ajouter.

• (1615)

La présidente: Merci beaucoup, madame Gerson.

Je vais donner la parole à April Lindgren, professeure à l'école de journalisme de Toronto. Madame Lindgren, allez-y.

Mme April Lindgren (professeure, Toronto Metropolitan University School of Journalism, à titre personnel): Merci.

Je suis professeure de journalisme à l'Université métropolitaine de Toronto. Je vous remercie de m'avoir invitée.

Je dirige ce qu'on appelle le projet de recherche sur les nouvelles locales. À ce titre, je suis l'évolution du journalisme local depuis environ 2008.

Je ne vais pas énumérer toutes les annonces récentes, qui constituent de mauvaises nouvelles pour les gens qui comptent sur le journalisme local pour s'informer. Je pense que tout le monde en a une assez bonne idée.

Je dirais qu'il n'y a pas de solution miracle évidente aux défis auxquels font face les médias d'information au Canada, ou n'importe où ailleurs, d'ailleurs. Les médias d'information cherchent des modèles d'affaires de rechange à une époque où les gens se désintéressent de l'actualité, où les médias sociaux jouent un rôle moins important pour diriger le public vers les médias d'information, où la publicité est en baisse et montre peu de signes de reprise et où la volonté des Canadiens de payer pour les nouvelles numériques a en fait diminué. Je pense que c'est en grande partie parce que l'offre n'est pas formidable, alors pourquoi voudraient-ils payer pour cela?

À l'instar de Mme Gerson, je ne comprends pas très bien la nature des états généraux. J'ai pensé me concentrer sur la pertinence d'un soutien gouvernemental au secteur de l'information, sur la façon dont cette question pourrait être traitée dans une discussion et sur ce dont il faudrait parler.

Je pense que cette discussion a un rôle à jouer, ne serait-ce que pour aider les Canadiens à comprendre qu'ils ont de moins en moins accès aux nouvelles dont ils ont besoin pour participer efficacement au processus démocratique, s'engager auprès de leurs collectivités et naviguer dans la vie quotidienne. L'été dernier, un sondage mené par le gouvernement a révélé que plus de la moitié — environ 56 %, je crois — des personnes interrogées pensaient que le nombre de médias d'information était resté le même au cours des 10 dernières années. Cette perception a changé lorsqu'on a présenté aux participants des données sur le nombre de médias d'information qui ont fermé leurs portes. Lorsqu'ils ont pris connaissance de cette situation, 47 % des gens ont dit que c'était préoccupant.

Soit dit en passant, ces données proviennent de Local News Map, une ressource que je dirige. Notre plus récent rapport montre que

plus de 500 organes de presse locaux ont fermé leurs portes au cours des 15 dernières années. Les trois quarts d'entre eux étaient des journaux communautaires. Seulement la moitié d'entre eux ont été lancés au cours de la même période, et la plupart sont sans surprise des acteurs numériques. Je pense qu'ils jouent un rôle croissant et important dans le paysage médiatique, en particulier dans le milieu des nouvelles locales.

Il y a une autre question qui, à mon avis, doit être abordée dans le contexte du rôle du gouvernement dans le soutien des nouvelles locales. Il faut se demander si le gouvernement dispose en fait de l'information dont il a besoin pour prendre des décisions éclairées au sujet des politiques qu'il adopte. Par exemple, malgré toutes les conversations à ce sujet, nous ne savons pas vraiment où se trouvent les vrais déserts d'information, à savoir les endroits où il n'y a pas de nouvelles locales au Canada. Comment élaborera-t-on une bonne politique si nous ne savons pas vraiment où les besoins sont les plus grands? Comment peut-on corriger cette situation? Je pense que c'est un casse-tête pour les médias d'information.

Nous ne savons pas non plus quels médias d'information existent à l'échelon communautaire partout au pays. Choisissez un endroit sur la carte. Nous n'avons aucune idée de la situation là-bas en ce qui concerne les fournisseurs de nouvelles locales. Pourrait-on créer un répertoire interrogeable, d'abord à des fins d'élaboration de politiques, mais aussi, ce qui est encore plus important dans un monde de plus en plus complexe, pour fournir aux gens une ressource leur permettant de trouver des sources de nouvelles locales qu'ils peuvent directement consulter?

J'ai une autre suggestion à formuler. Quelle que soit la forme que prendront les états généraux, il devrait y avoir une conversation sérieuse sur le rôle de la SRC à un moment où des organes de presse ferment leurs portes, réduisent leurs services et disent aux Canadiens qu'ils n'ont pas les moyens de couvrir les nouvelles dans leur collectivité tout en répondant aux besoins de leurs actionnaires. À quoi ressemblera le paysage médiatique local si on coupe les vivres au service de langue anglaise de Radio-Canada comme le propose le Parti conservateur du Canada? Pensons-nous que les médias à but lucratif vont se lancer dans une frénésie d'embauches pour combler les lacunes?

De plus, dans quelle mesure le fait de sabrer des millions de dollars dans le budget de la SRC — comme on le fait actuellement — a-t-il une incidence sur la couverture locale? La SRC ne nous l'a pas encore dit.

Lorsque je parle de ce que j'entends par une discussion éclairée sur le rôle du radiodiffuseur public, je parle d'une discussion nous permettant de parler de la quantité croissante de recherches universitaires qui établissent un lien entre des médias publics forts et une foule d'avantages. Il a été démontré qu'ils produisent des nouvelles plus diversifiées et plus étoffées que leurs homologues commerciaux. Les médias publics ont également tendance à produire des émissions qui répondent davantage aux besoins des collectivités pauvres et des populations défavorisées, que les médias à but lucratif ont tendance à négliger.

• (1620)

Des recherches montrent que les médias publics et les médias privés subventionnés par l'État ne sont pas moins critiques à l'égard du gouvernement que les médias privés non subventionnés. Jetez un coup d'œil au *National Post*.

La présidente: Il vous reste 30 secondes, madame Lindgren.

Mme April Lindgren: Postmedia a reçu beaucoup d'argent du gouvernement fédéral récemment et je pense qu'il serait difficile d'affirmer que c'est un partenaire amical du gouvernement libéral actuel.

Je n'ai pas de grandes recommandations à faire pour résoudre le problème des médias, mais il y a des points précis dont nous pourrions parler plus tard pendant la période réservée aux questions.

Je m'arrêterai ici.

La présidente: Merci beaucoup, madame Lindgren.

Je cède maintenant la parole à Mme Colette Brin, qui est professeure au Centre d'études sur les médias.

[Français]

Mme Colette Brin (directrice, Centre d'études sur les médias, et professeure titulaire, Département d'information et de communication, Université Laval): Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invitée à contribuer à votre réflexion sur l'état des médias au Canada et sur leur avenir. Cette question est au cœur de mon travail comme chercheuse et comme enseignante à l'Université Laval, depuis maintenant plus de 20 ans.

Depuis 2020, je préside le Comité consultatif indépendant sur l'admissibilité aux mesures fiscales relatives au journalisme, associé à l'Agence du revenu du Canada. Cette expérience m'a permis de me familiariser davantage avec la diversité du paysage médiatique canadien et de participer à la mise en œuvre d'une politique innovante en matière d'aide aux médias écrits traditionnels et 100 % numériques.

J'interviens aujourd'hui à titre de directrice du Centre d'études sur les médias, sans but lucratif, voué à la recherche et au transfert de connaissances, et fondé en 1992.

Je vais reprendre ce qu'ont dit d'autres intervenants, c'est-à-dire que ce débat que vous engagez, avec nous et avec les Canadiens, sur la question de l'information et des médias doit être centré, d'abord et avant tout, sur le public, sur ses besoins et sur son intérêt. C'est une banalité, mais je pense qu'il est important de la répéter.

L'accès à une information complète, fiable et de qualité sur les affaires publiques est une condition fondamentale de la démocratie — encore une fois une banalité —, mais c'est aussi un problème très ancien. Je pense qu'il n'y aura pas grand désaccord, ici, sur le fait que la situation actuelle est particulièrement critique. Il s'agit d'une crise sans précédent en raison de la rapidité et de la complexité de l'ensemble des transformations en cours, qu'elles soient technologiques ou économiques, sans oublier les interventions malveillantes sur les contenus d'information.

La crise que nous subissons est d'abord une crise économique et structurelle, mais aussi, et de plus en plus, une crise de confiance et une crise de pertinence du journalisme dans la vie quotidienne des citoyens. C'est personnellement ce qui me préoccupe le plus. Pourquoi essayer de repenser le modèle d'affaires ou de rebâtir la confiance du public si l'information ne fait pas partie de la vie de tous les jours, si elle a peu d'importance ou, pire, comme on le voit de plus en plus, si les gens cherchent activement à éviter les nouvelles?

Je vous invite à considérer les citoyens comme les points de départ et d'arrivée de votre réflexion. Ce n'est pas pour minimiser la précarité de la situation des journalistes, des entreprises, des syndicats et du milieu journalistique dans son ensemble, depuis plusieurs

années, et particulièrement au cours de la dernière année. Les compressions se comptent maintenant par milliers. Au contraire, les conditions de travail et la santé financière des médias, quels qu'ils soient, anciens ou nouveaux, ont un impact direct sur la qualité et la quantité des nouvelles. Il faut soutenir les médias, mais en ayant d'abord en tête les besoins et les intérêts des citoyens. Je crois qu'on peut ainsi cibler plus précisément les meilleurs moyens d'action.

Depuis 2016, le Centre d'études sur les médias est le partenaire canadien du Digital News Report, une enquête internationale annuelle sur la consommation et les perceptions des nouvelles sur diverses plateformes. Nous avons aussi produit quelques études qualitatives sur les pratiques informationnelles des citoyens, en particulier celles des jeunes adultes. Il se dégage de ces travaux plusieurs tendances que vous connaissez sans doute.

Depuis une dizaine d'années, les plateformes numériques ont dépassé la télévision comme mode principal de consommation de l'information, et les médias sociaux sont devenus la source par défaut pour beaucoup de gens, même si la majorité d'entre eux ont une perception plutôt négative de ces plateformes en matière d'information.

Nous avons aussi publié un sondage, réalisé en septembre dernier auprès des Québécois et portant sur le blocage des nouvelles par Meta à la suite de l'adoption de la Loi sur les nouvelles en ligne. Cette étude a démontré que la plupart des gens étaient conscients de cette mesure, qu'ils en étaient concernés et qu'un tiers avait déjà adopté des pratiques différentes pour s'informer. Les répondants considéraient aussi que le gouvernement avait un rôle important à jouer pour assurer l'accès à une information de qualité.

À quoi pourraient ressembler des mesures orientées vers les besoins informationnels des citoyens? Une aide accrue aux médias d'information locale...

• (1625)

[Traduction]

La présidente: Madame Brin...

[Français]

Mme Colette Brin: Est-ce qu'il me reste 30 secondes?

[Traduction]

La présidente: Il vous reste 43 secondes.

[Français]

Mme Colette Brin: D'accord.

Cela pourrait être une aide accrue accordée aux médias d'information locale et régionale, y compris les médias communautaires, autant écrits qu'audiovisuels, afin d'assurer un accès à tous à une information de proximité. Cela prend également un soutien ciblé pour rapprocher l'information des centres d'intérêt et des modes de consommation privilégiés par les publics, en particulier les jeunes publics.

Pour ce qui est des crédits d'impôt, je m'abstiendrai de commentaire, puisque je suis directement impliquée là-dedans. Toutefois, pour mes étudiants et les journalistes, j'ajouterais que cela prendrait des programmes de formation continue et des stages rémunérés ayant pour objectif de développer la pertinence du journalisme pour les citoyens.

[Traduction]

La présidente: Merci. Vous pourrez en dire plus lorsqu'on vous posera des questions, madame Brin.

Je cède maintenant la parole à M. Jaky Fortin, qui représente l'École supérieure.

Allez-y, monsieur Fortin.

[Français]

M. Jaky Fortin (directeur adjoint aux études et à la vie étudiante, École supérieure en art et technologie des médias, Cégep de Jonquière): Bonjour.

Depuis 1967, le Cégep de Jonquière est un pionnier de la formation technique dans le domaine des communications et des médias. Nous avons instauré un diplôme d'études collégiales de trois ans offrant un choix de trois profils: journalisme, radio et production télévisée. Tout cela est offert sous le même toit, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, à l'École supérieure en art et technologie des médias. Quelque 50 ans plus tard, l'offre de programmes a évolué avec l'industrie médiatique québécoise. Pour l'année scolaire actuelle, 2023-2024, on retrouve 850 étudiants et étudiantes dans l'ensemble de nos trois programmes.

Nous formons les talents de demain. L'École supérieure en art et technologie des médias est la plus grande école de formation technique dans le domaine des médias en langue française au pays. Il est sûr que les bouleversements actuels dans le monde des médias nous préoccupent au plus haut point, puisque nous sommes dans ce domaine. Nos médias représentent notre culture, notre identité et notre démocratie. Ils racontent nos histoires, témoignent de la grandeur de notre pays, remettent des choses en question et aident à développer une pensée critique et libre pour notre démocratie. À l'ère de la désinformation et de la mondialisation, notre mission de former la relève est encore plus importante. Le Cégep de Jonquière est ancré dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est reconnue pour sa présence journalistique forte. Nous avons de nombreux médias écrits, télévisuels et radiophoniques.

Je vais vous donner un exemple concret et récent des effets de la crise, découlant de la décision de Bell, annoncée la semaine dernière, d'abolir des postes en radiodiffusion. Lundi matin, alors que je me rendais au travail en voiture, à une des deux stations de Bell, le bulletin d'actualités régionales avait été remplacé par un bulletin « local », provenant du réseau de Montréal. Les trois nouvelles de la journée concernaient Trois-Rivières, qui est à 330 kilomètres du Saguenay, un procès à Chicoutimi, qui nous touche, et la variation des températures à Gatineau, Montréal et Sherbrooke. Il n'y avait rien sur la situation de la pêche blanche à La Baie, ni sur le projet de parc éolien à Mashteuiatsh. Ces sujets étaient dans le quotidien du matin, mais on n'en parlait pas à la radio.

Il est vrai que les médias subissent les effets de la crise actuelle à l'échelle nationale, mais c'est l'information de proximité qui sera la plus touchée à court terme. C'est déjà le cas. Les 29 février et 1^{er} mars prochains, nous avons entrepris de rallier tous les acteurs médiatiques provenant de 11 régions du Québec autour d'un sommet visant à réfléchir à des pistes de solution pour l'avenir de l'information régionale. On y parlera notamment de financement, de façons de faire et de la place que les jeunes peuvent prendre dans l'industrie médiatique. Nous croyons que notre statut d'institution d'enseignement supérieur peut être fédérateur et permettre de rassembler toutes les parties pour discuter ensemble: employeurs, employés, syndicats, membres des gouvernements, étudiantes et étu-

dants, acteurs sociaux, et plus encore. Au fond, une information de qualité profitera à toutes et tous. Cela dit, est-ce que ce sommet sur l'avenir de l'information régionale règlera tout? Même avec mon positivisme normal, la réponse est non, mais c'est minimalement un pas dans la bonne direction.

Devant la crise actuelle, il faut être en mesure d'établir un dialogue et de proposer des solutions novatrices et pérennes. De plus, il faut délaissier la quête de l'augmentation des profits et sortir de la rhétorique qui empêche tout avancement et tout changement. Nos médias n'auront pas d'autre choix que de modifier leur approche pour poursuivre. Faire plus avec moins est une belle théorie, mais c'est probablement peu viable à long terme pour notre société. Nous devons utiliser les changements requis comme vecteurs de développement et faire autrement ensemble, parce que c'est en étant regroupés, et non isolés, que nous sommes les plus forts. Ce n'est pas uniquement l'affaire des dirigeants d'entreprises ni seulement celle de leurs employés ou du gouvernement.

L'information est un droit fondamental dans notre démocratie. C'est le devoir de tous d'être derrière cette idée. Dans une discussion avec une enseignante, la semaine dernière, elle me rappelait que les pays les plus démocratiques avaient tous des médias actifs en quantité et libres de remettre des choses en question. Quand il y a peu de médias et qu'ils sont discrets parce que la presse n'est pas libre, c'est un signe que le pays est peu démocratique. Est-ce vers cela qu'on veut aller?

• (1630)

[Traduction]

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

M. Jaky Fortin: Nous sommes fiers de dire que nous vivons dans un pays démocratique où toutes les voix peuvent s'exprimer. C'est une chance, mais c'est aussi une responsabilité commune. Il est primordial d'agir maintenant, de soutenir nos médias et d'assurer un avenir à notre information internationale, nationale et régionale. Nous devons garder cette liberté de penser, de questionner et de critiquer selon nos valeurs et selon notre héritage. Il faut redonner au journalisme ses lettres de noblesse.

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Notre dernier témoin est Mme Annick Forest, présidente du syndicat national de la Guilde canadienne des médias.

[Français]

Mme Annick Forest (présidente du comité exécutif national de la Guilde canadienne des médias): Merci, madame la présidente.

Bonjour. Je m'appelle Annick Forest. Je suis francophone, Acadienne et Québécoise. J'occupe la fonction de présidente du comité exécutif national de la Guilde canadienne des médias, un syndicat qui représente 6 000 travailleurs des médias d'un bout à l'autre du pays.

[Traduction]

Mme Annick Forest: La Guilde canadienne des médias est reconnaissante de l'occasion qui lui est offerte de parler de cette question qui revêt une grande importance pour les Canadiens et qui constitue une priorité pour ses membres, soit les travailleurs des médias. Il s'agit de la crise que traverse le secteur des médias canadiens en raison de la domination des entreprises numériques étrangères.

La Guilde croit que préserver les emplois dans les médias canadiens, protéger le journalisme canadien de qualité et garantir l'accessibilité à du contenu canadien permettront d'assurer la vitalité du secteur des médias canadiens. En tant que pierre angulaire de notre démocratie, les médias canadiens jouent un rôle crucial lorsqu'il s'agit d'informer les citoyens et de leur donner voix au chapitre. Or, pour accomplir cette mission, il nous faut absolument une main-d'œuvre solide et résiliente. Les travailleurs des médias sont l'épine dorsale de notre écosystème de l'information. Ils ne ménagent aucun effort pour rechercher, communiquer et diffuser des nouvelles qui façonnent le débat public.

Je suis une travailleuse des médias qui compte 30 années d'expérience. J'ai commencé à travailler à l'époque où nous coupions des bandes pour faire de la radio. Puis, avant de prendre mes fonctions de présidente de la Guilde canadienne des médias, j'ai été réviseuse de nouvelles numériques. Dans un sens, j'étais la personne qui révisait les nouvelles qui étaient mises en ligne sur le site Web de Radio-Canada, dans l'Ouest du pays. Moi-même, nous tous, les travailleurs des médias sommes passés d'un type de média à un autre type, puis à un autre. Ce sont des moyens de communication différents. Ce qui est important, c'est le message. Les médias ne cesseront de changer.

En tant que présidente d'un syndicat qui représente les travailleurs des médias canadiens, j'estime qu'il est primordial de protéger nos droits du travail au sein de l'industrie des médias. Protéger les droits des travailleurs des médias à des salaires équitables, à des conditions de travail sécuritaires et à la négociation collective, c'est préserver la dignité et le bien-être de ces travailleurs et renforcer l'intégrité de nos institutions médiatiques.

La désinformation et la mésinformation posent de sérieux défis à l'intégrité et à la crédibilité des médias canadiens. Elles minent la confiance du public, perturbent le discours démocratique et sapent la crédibilité de sources d'information légitimes. Nous croyons qu'en renforçant la résilience des médias canadiens contre la menace que représentent la désinformation et la mésinformation, nous pouvons protéger l'intégrité de nos institutions démocratiques et veiller à ce que les Canadiens aient accès à des informations canadiennes fiables.

La Guilde canadienne des médias croit que pour préserver et célébrer leur culture, les Canadiens doivent avoir accès à des informations qui sont racontées par des membres de leur collectivité. Présenter le Canada aux Canadiens est le mandat de certains radiodiffuseurs publics, mais c'est aussi l'objectif quotidien de tous les travailleurs des médias canadiens. Les médias comme TVO, APTN et CBC/Radio-Canada jouent un rôle essentiel en façonnant et en mettant en valeur le caractère unique de notre nation en offrant des plateformes pour que s'expriment les voix et les points de vue canadiens.

• (1635)

[Français]

Québécoise et Acadienne, j'ai grandi à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Notre culture était nourrie au quotidien par des médias qui nous parlaient de nous et le faisaient dans notre langue. C'est un cadeau qui, encore aujourd'hui, n'est pas offert à tous les Canadiens.

[Traduction]

J'avais espéré que Bruce Spence, le président de notre sous-section APTN, m'accompagne aujourd'hui, mais ce n'était pas possible. Je parle humblement en son nom et en celui des membres d'APTN, dont le travail consiste à couvrir des événements et des sujets pertinents pour leur public, d'un point de vue que les grands médias d'information ne peuvent pas leur donner.

La Guilde canadienne des médias est d'accord avec Bruce Spence, qui croit que chaque groupe tribal du pays devrait avoir son propre réseau APTN — son propre réseau de médias — à l'échelle régionale et locale. Ainsi, les membres de chaque groupe entendraient leur langue et apprendraient les concepts sociétaux qui s'y rattachent dans leur foyer, peu importe où il se trouve. Le travail accompli par APTN est essentiel pour soutenir la culture autochtone et s'inscrit dans le cadre des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

Mme Annick Forest: D'accord.

Je ne vais pas parler de l'obtention de sources de financement pour les médias canadiens, un élément qui est essentiel pour que le paysage médiatique soit diversifié et dynamique.

Je vais passer directement à nos recommandations. Dans le cadre des états généraux, je demande que l'on examine les mécanismes de financement public, les modèles de financement novateurs et les partenariats pour les médias publics et privés; que l'on se penche sur des moyens de protéger chaque collectivité avec les travailleurs des médias ainsi que les médias dont elle a besoin pour faire entendre sa voix et raconter ses histoires; et que l'on réfléchisse à des moyens de soutenir un journalisme canadien de qualité, ce qui comprend les connaissances médiatiques, l'éducation et des moyens de demander davantage de comptes aux créateurs et aux distributeurs de l'information. La Guilde recommande, en outre, que l'on détermine les meilleures façons d'aider les Autochtones du Canada qui souhaitent devenir des travailleurs des médias.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous et de vous faire part de nos réflexions.

Je vais terminer en faisant une dernière réflexion qui me semble très importante. Il ne s'agit pas seulement du média. Il s'agit de transmettre un message aux Canadiens. Lorsque vous adoptez des règles ou des lois ou que vous prenez des décisions, ne pensez pas uniquement à la télévision et à la radio. Ce n'est pas une question d'ondes. Il s'agit de transmettre un message de qualité aux Canadiens. La façon dont ce message est transmis aux Canadiens va changer et, à l'heure actuelle, les gens se tournent vers d'autres sources.

La présidente: Merci, madame Forest. Vous pourrez nous en dire plus tout à l'heure lorsqu'on vous posera des questions.

Mme Annick Forest: Je le ferai avec plaisir. Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la partie de la réunion qui est consacrée aux questions. Nous commencerons par une série de questions dont les interventions seront de six minutes. Tout le monde doit savoir que ces périodes de six minutes comprennent à la fois les questions et les réponses, alors je vous prie d'être aussi concis que possible dans vos questions et, de la même façon, dans vos réponses.

Nous commençons par les conservateurs pour six minutes.

Allez-y, madame Thomas.

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins de prendre le temps de nous rencontrer aujourd'hui. Je sais que, dans certains cas, vous êtes ici malgré un très court préavis et nous vous sommes très reconnaissants des efforts que vous avez déployés pour venir témoigner.

Ma première question porte sur certaines des choses que nous avons observées dernièrement — ces derniers jours. Nous savons que l'entreprise Bell a décidé de licencier environ 4 800 employés et qu'elle a prétendu avoir pris cette décision en raison de la réglementation gouvernementale. Les projets de loi C-18 et C-11 lui ont nuï, tout comme l'obligation de partager le spectre pour lequel elle avait construit une infrastructure. Les politiques que le gouvernement fédéral a mises en place ont été extrêmement néfastes, non seulement pour Bell, mais aussi pour l'industrie de l'information. Nous savons que 600 de ces employés étaient des journalistes.

Cela étant, nous discutons aujourd'hui de la possibilité pour le gouvernement fédéral de tendre à nouveau la main en participant à des états généraux — ou du moins à l'élaboration du mandat qui serait confié dans ce cadre — et de la question de savoir s'il serait approprié que des organes médiatiques tiennent de tels états généraux. Il me semble bizarre que le gouvernement détermine s'il est approprié ou non que des entreprises de nouvelles se réunissent, comme si la décision lui appartenait. Pourquoi les entreprises de nouvelles ne peuvent-elles pas se réunir de leur propre chef, avoir des discussions fructueuses et, si elles le souhaitent, inviter des intervenants du gouvernement à venir écouter ce qu'elles ont à dire?

Toutefois, je voudrais également souligner les effets préjudiciables qu'a eus l'adoption des projets de loi C-11 et C-18. Bien sûr, le projet de loi C-11 a érigé des murs autour des créateurs numériques. Au sujet du point soulevé par Mmes Gardner et Gerson — et je crois qu'un autre témoin l'a soulevé —, en fait, tant de gens obtiennent leurs nouvelles auprès de créateurs numériques et sur des plateformes numériques. Avec le projet de loi C-11, des murs ont été érigés autour d'eux, ce qui a eu pour effet de limiter leur portée. En outre, le projet de loi C-18 a empêché les Canadiens d'avoir accès à des nouvelles. Il n'a pas généré davantage de choses pour le bien public, au contraire.

De plus, les 300 à 350 millions de dollars qui devaient être versés à l'industrie de l'information pour la soutenir ont été présentés comme un moyen d'aider les journaux... En fait, Facebook a refusé d'être réglementée. Ensuite, Google a rencontré le gouvernement à huis clos, a conclu une entente louche en coulisses, a en fait obtenu une exemption du projet de loi C-18 et a créé une autre entente dans le cadre de laquelle elle s'engage à verser 100 millions de dollars aux médias d'information de son choix. De plus, les 100 millions de dollars ne sont pas vraiment 100 millions de dollars, car 25 millions de dollars auraient déjà été versés, de sorte qu'il ne s'agit en réalité que de 75 millions de dollars. Tout cela pour dire

que bien des promesses exagérées ne sont pas tenues lorsque le gouvernement intervient.

Ma question s'adresse d'abord à Mme Gerson. Si le gouvernement devait ne pas intervenir — je crois que j'ai expliqué en quelques points pourquoi ce serait une mauvaise idée —, quelles sont les solutions de rechange pour assurer la longévité de l'industrie de l'information au Canada?

• (1640)

Mme Jen Gerson: Il y a deux points que je souhaite soulever en réponse à cette question.

Premièrement, si nous sommes réunis ici, au comité du patrimoine, pour décider qui va payer l'addition pour la boisson dans le cadre des états généraux, je n'ai rien contre. S'il doit y avoir un groupe de journalistes, nous nous attendons à ce que le bar soit ouvert.

Deuxièmement, si je suis à la place du gouvernement fédéral et que je m'inquiète du déficit démocratique auquel ce pays est confronté en raison du déclin des médias ou de l'effondrement du modèle d'affaires des médias, je dispose déjà de deux énormes leviers que je peux utiliser pour commencer à rééquilibrer les choses sans parler des projets de loi C-18 et C-11, sans parler de nouvelles mesures législatives et sans nécessairement parler d'un nouveau financement de la part des contribuables.

Le premier levier est CBC/Radio-Canada et je crois que Mme Lindgren a déjà soulevé ce point. Si nous accordons une grande importance à l'information locale et que nous sommes préoccupés par les déserts d'information, il me semble que là où le gouvernement fédéral a déjà une incidence énorme sur cette industrie, c'est par les médias publics.

J'ai eu des discussions très intéressantes avec des conservateurs, qui sont très en colère contre CBC/Radio-Canada, qu'ils perçoivent comme étant très partielle, ce qui est — à tort ou à raison — la position d'un grand nombre de Canadiens de toutes les allégeances politiques. Je pense que dans sa forme actuelle, CBC/Radio-Canada ne peut pas jouer le rôle qu'elle devrait jouer pour essayer de combler une grande partie du déficit démocratique auquel nous sommes confrontés.

Je pense qu'il faut repenser fondamentalement ce qu'est CBC/Radio-Canada et aussi l'imaginer comme un organe médiatique beaucoup plus axé sur le local qui ne serait pas en concurrence avec des organes privés et qui aurait, par exemple, des journalistes mandatés dans toutes les villes d'environ 100 000 habitants. Il pourrait s'agir d'une société d'État qui se considère moins comme un concurrent des radiodiffuseurs privés et davantage comme une bibliothèque publique de journalisme. Il pourrait s'agir d'une société d'État qui se considère comme un fournisseur d'informations, de vidéos et de contenus audiovisuels pour tous les Canadiens, qu'ils peuvent utiliser à leur guise pour créer leurs propres pratiques journalistiques locales, leurs propres balados et ainsi de suite. Je pense qu'il est évident que le gouvernement fédéral doit concentrer son énergie là-dessus.

La présidente: Il vous reste 11 secondes.

Mme Jen Gerson: Le deuxième point est évidemment d'ordre réglementaire. Nous avons un oligopole dans les télécommunications et cela s'accompagne d'une pression réglementaire extrême sur les grandes entreprises de télécommunications actuelles, qui sont très rentables. Il faut obliger ces entreprises à dépenser leur argent pour le journalisme à titre de titulaires de licences de radiodiffusion, et veiller à l'application des conditions de ces licences de manière stricte et appropriée.

Ce sont les deux grands leviers que vous avez sous les yeux et je ne vois pas le gouvernement fédéral intervenir pour les utiliser.

La présidente: Merci, madame Gerson.

Nous allons passer à la prochaine intervention de six minutes, soit aux libéraux, à Anna Gainey.

Avant de donner la parole à Mme Gainey, j'aimerais apporter une précision. Le Comité permanent du patrimoine canadien n'est pas un comité gouvernemental. C'est un comité formé de députés de chaque parti politique — le NPD, le Bloc, le Parti conservateur et le Parti libéral.

Le Comité composé de représentants de tous ces partis a voté en faveur de cette étude. Nous ne formons pas un organisme gouvernemental qui décide ce que le gouvernement doit faire. Il s'agit ici d'une étude qui a été proposée par un membre du Comité et tout le monde a pensé que c'était une bonne idée.

Je voulais seulement expliquer ce qui se passe ici. Merci beaucoup.

Madame Gainey, vous disposez de six minutes.

• (1645)

[Français]

Mme Anna Gainey (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui. Nous apprécions beaucoup leurs commentaires.

Madame Forest, selon vous, quel est l'intérêt de veiller à ce que la discussion sur cette question importante qui nous occupe soit menée par le secteur lui-même? Quelles perspectives ou contributions le secteur peut-il apporter à l'encadrement du débat?

Mme Annick Forest: Je pense qu'il est important de ne pas limiter cela au secteur lui-même. En fait, il faut plutôt appeler la participation de tout le monde. Je suis d'accord avec les nombreux témoins d'aujourd'hui selon lesquels il faut penser aux citoyens d'abord. Les journalistes ne travaillent pas dans le vide, ils travaillent pour apporter des nouvelles aux citoyens canadiens. Ils ne font pas cela pour faire de l'argent, car ce n'est pas un métier qu'on fait pour se faire de l'argent. C'est un métier qu'on fait parce qu'on veut informer ses compatriotes, parce qu'on veut transmettre des nouvelles à tout le monde.

Il est important de savoir ce que veulent et cherchent les Canadiens, et ce que nous pouvons leur donner en tant que travailleurs des médias. Nous pouvons parler de financement et de tout le reste, mais, en fin de compte, il faut absolument qu'il y ait au Canada un journalisme de qualité produit par des Canadiens pour les Canadiens. L'important est de ne pas être soumis à des informations qui nous viennent d'ailleurs.

Il est aussi crucial d'avoir des journalistes dans les régions, à proximité de la population; il faut que les gens puissent se voir et se

reconnaître. Je ne parle pas seulement des francophones en milieu minoritaire ou hors Québec et des anglophones en milieu minoritaire au Québec, mais aussi des Premières Nations qui se trouvent un peu partout au Canada. D'ailleurs, CBC/Radio-Canada, où j'ai travaillé pendant 30 ans, vient de commencer à augmenter sa présence dans le Nord. Il importe cependant que cette présence soit composée de membres des communautés du Nord, qui puissent parler à leurs collègues et aux gens de leur communauté.

Il s'ajoute à cela de nombreuses facettes, comme le niveau d'éducation, c'est-à-dire la formation des journalistes, et la transmission de l'information aux communautés. Comment s'assure-t-on que le paysage médiatique au pays a plusieurs facettes? Nous ne pouvons pas avoir seulement un, deux ou trois médias d'information. Comme quelqu'un l'a mentionné, il faut avoir de multiples sources d'information. Aucun journaliste ne publiera une nouvelle en s'appuyant juste sur une source; il va aller chercher deux ou trois sources. C'est la même chose pour les médias. Les citoyens doivent avoir accès à de nombreuses sources pour avoir une meilleure information et pour prendre des décisions éclairées dans un pays démocratique.

Mme Anna Gainey: Merci.

Madame la présidente, je cède le reste de mon temps de parole à mon collègue M. Noormohamed.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Noormohamed, vous disposez de 2 minutes et 55 secondes.

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse à vous, madame Lindgren. Nous parlons de l'importance de ce secteur, de l'importance du journalisme et de l'importance d'avoir des discussions sur le journalisme et les médias indépendants dans ce pays. Hier, les Canadiens ont été témoins d'une attaque du chef du Parti conservateur, Pierre Poilievre, qui a discrédité un journaliste. Il s'en est pris au journaliste. Il a utilisé toutes sortes de tactiques pour éviter de répondre à une simple question en s'attaquant à l'intégrité d'un journaliste.

Puisque vous êtes professeure de journalisme, quel message pensez-vous que cela envoie aux jeunes qui veulent se lancer dans le secteur du journalisme? Quel message cela envoie-t-il à ceux qui croient à la liberté de presse dans ce pays?

Mme April Lindgren: Je pense que ce genre de réponses à des questions légitimes visant à obtenir des informations au nom du public — parce que c'est ce que font les journalistes — nuit au journalisme en général et mine la notion de confiance et nous l'avons vu s'affaiblir au fil du temps.

Les journalistes ne sont pas parfaits. Nous faisons des erreurs et il ne faut pas les laisser passer, mais je pense que remettre en question l'intégrité d'un journaliste alors qu'il fait essentiellement son travail pose vraiment problème. Cela nuit à l'ensemble du processus.

Les journalistes font un travail que les gens ne peuvent pas faire dans leur vie normale parce qu'ils travaillent, ils élèvent leurs enfants. Les journalistes sont présents pour poser des questions au nom du public.

Je dis à mes étudiants qu'il ne faut pas se laisser intimider. Nous ne pouvons pas abandonner. Nous devons persévérer, même si la bataille semble parfois très difficile, comme le montrent ce genre de réponses. Par ailleurs, les attaques, verbales ou autres que subissent des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions — comme les journalistes de télévision qui se font harceler sur le terrain — s'inscrivent dans le contexte d'une érosion du processus démocratique, ce qui fait en sorte qu'il est plus difficile pour les gens d'obtenir l'information dont ils ont besoin pour participer à la vie démocratique à l'échelle locale.

• (1650)

M. Taleeb Noormohamed: Merci beaucoup.

Je tiens seulement à dire que je sais que de nombreux Canadiens partout au pays valorisent le travail des journalistes, surtout lorsqu'ils essaient d'obtenir des réponses à des questions difficiles et demandent des comptes au gouvernement et à l'opposition. Le travail des journalistes consiste à poser des questions.

Au nom de ce parti, et de nombreux autres députés dans cette salle, je tiens simplement à remercier les journalistes, qui font leur travail en dépit d'absurdités comme celles dont nous avons été témoins hier.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Bloc québécois, avec M. Martin Champoux.

Monsieur Champoux, vous avez six minutes.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par une mise au point. J'ai entendu beaucoup de commentaires, de questions et de préoccupations sur la participation du gouvernement et de ce comité à des états généraux sur les médias d'information.

Le but de l'étude que nous sommes en train de faire actuellement est de savoir qui sera le mieux placé pour faire ce genre d'étude et quelles sont les meilleures façons de faire. Ce n'est certainement pas au gouvernement de s'en mêler, de mettre les deux mains là-dedans, mais je pense que notre comité peut, comme il le fait aujourd'hui, rassembler des gens et poser les questions qui vont mener à la tenue d'états généraux qui seront faits de façon objective, de façon constructive et sans partisanerie. C'est le but de la réunion d'aujourd'hui.

Pour répondre à l'inquiétude exprimée par Mme Gardner tantôt, je ne pense pas non plus que les médias devraient être les seuls à prendre en charge cette étude. Il faut qu'un paquet d'acteurs de différents horizons du milieu de l'information se rejoignent et prennent en charge cette étude. C'est d'ailleurs pour cette raison que je suis content d'avoir M. Fortin parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Fortin, l'École supérieure en art et technologie des médias du Cégep de Jonquière a publié une lettre éclairée au mois de novembre, comportant les signatures de 67 personnes, dont des professeurs de l'École, souhaitant exprimer leur inquiétude sur l'avenir des médias. Cette lettre a mené au sommet sur les médias régionaux que vous organiserez les 29 février et 1^{er} mars.

Selon vous, qui devrait être autour de cette table pour discuter de l'avenir des médias? Est-ce que ce sont les médias ou des experts?

Qui voyez-vous autour de cette table et qui avez-vous invité à cet événement?

M. Jaky Fortin: En fait, tout le monde est concerné et je ne pense pas que la bonne solution vienne nécessairement d'une seule personne. Les médias doivent être présents, parce que ce sont eux qui vont devoir prendre les décisions et orienter leurs travaux. Les journalistes, qui sont des employés, doivent eux aussi y participer. Les syndicats et les gens des communautés ont également leur place autour de cette table. Cette rencontre est autant pour les acteurs politiques que les acteurs communautaires.

Je vais reprendre ce qui a été dit tantôt en lien avec le journalisme de proximité dans les régions. Bien souvent, ce sont les gens dans le secteur communautaire qui sont les plus touchés par la crise des médias. En effet, lorsqu'ils ont besoin de faire connaître quelque chose au public, mais qu'ils n'ont plus de médias de proximité parce que ces derniers ont disparu ou se sont déplacés dans les grands centres, ces gens ne sont plus capables de faire transmettre leurs messages à la population.

Il faut avoir une concertation de tout le monde. Tout le monde doit pousser dans la même direction, et c'est un peu pour cette raison que nous avons choisi cette approche. À notre avis, il est important de soutenir l'éducation aux médias et de pousser dans cette direction. Dans le fond, nous formons des jeunes qui vont travailler dans ce domaine. Nous voulons vraiment rallier tout le monde autour de cette idée.

M. Martin Champoux: Je trouve ça intéressant, monsieur Fortin, et nous avons déjà eu l'occasion de nous en parler, vous et moi.

Madame Brin, j'aimerais vous poser cette même question, puisque, vous aussi, vous intervenez auprès d'étudiants. Comment ces étudiants entrevoient-ils l'avenir des médias? Je pense qu'eux aussi ont leur mot à dire dans cette réflexion, car ce sont eux qui vont faire ce métier plus tard. Comment entrevoient-ils l'avenir? Sont-ils inquiets? Ont-ils une autre vision que celle généralement répandue actuellement? En entendez-vous parler de la part de vos étudiants?

• (1655)

Mme Colette Brin: Oui, bien sûr. Je vois mes étudiants toutes les semaines et nous discutons de ces questions. Ils sont de leur génération, ils sont tournés vers l'avenir et ils ont toutes sortes de raisons d'être optimistes et intéressés par les transformations de l'environnement médiatique numérique.

Évidemment, ils sont inquiets relativement aux perspectives d'emploi, car, comme je le disais tout à l'heure, même les stages rémunérés sont de plus en plus difficiles à trouver, particulièrement en région. Nous savons que beaucoup de médias ont besoin de jeunes travailleurs, qu'ils cherchent des gens, mais qu'ils ne sont pas en mesure de les payer.

Les étudiants sont passionnés. Je pense que M. Fortin et Mme Lindgren seraient d'accord avec moi pour dire que les étudiants nous donnent beaucoup d'espoir pour l'avenir, parce qu'ils sont dans cet univers. Ils ont toutes sortes de solutions créatives pour faire du journalisme sur les nouvelles plateformes, entre autres, et travailler avec ces jeunes nous donne beaucoup d'énergie. Il faut les écouter, il faut leur donner une place. Ils ne savent peut-être pas à quel point ils ont un rôle important à jouer. Il faut les écouter, c'est sûr.

M. Martin Champoux: Monsieur Fortin, dans le cadre de la réflexion et de la discussion qui doit se tenir sur l'avenir des médias d'information, il y a certainement des constats qui sont difficiles à faire et qui vont faire mal par moments.

Pensez-vous que les médias traditionnels, les plus vulnérables présentement, sont capables d'entrevoir l'avenir avec optimisme, qu'ils sont prêts à encaisser des conclusions, formulées par les experts consultés dans le cadre de ces discussions, qui n'iraient pas du tout dans le sens espéré?

Sommes-nous capables et prêts, selon vous, à dresser un constat qui amènerait toute l'industrie des médias à se redéfinir et à se réinventer complètement pour faire face à l'avenir?

M. Jaky Fortin: Ma réponse sera sans doute décevante, mais je ne crois pas que ce soit le cas. Au fond, tout changement, dans toutes les sphères de la société, comporte des difficultés d'adaptation. Il faut vraiment une certaine volonté pour aller de l'avant et changer les choses.

Mon opinion rejoint un peu celle que Mme Brin vient d'exprimer sur le sujet. Il est vrai que les jeunes ont ce désir de changer les choses et de faire les choses différemment. Or, si nous vivons certains problèmes aujourd'hui dans les médias, c'est peut-être que nos jeunes en consomment moins. Il faut donc peut-être aussi regarder du côté de ceux qui ne sont pas encore étudiants au niveau collégial ou universitaire. Je pense ici aux jeunes des écoles primaires et secondaires, qu'il faut amener à porter un regard critique sur l'actualité et l'information. Ce sont ces jeunes qui formeront la société de demain. Il faut leur faire confiance et les pousser dans cette direction.

Il est sûr que le changement va être difficile. Cependant, je pense que, si nous ne nous occupons pas de la situation et ne consultons pas les jeunes pour qu'ils proposent de nouvelles idées et de nouvelles solutions à l'industrie, cette dernière ne changera pas d'elle-même demain matin.

M. Martin Champoux: À votre avis, commence-t-on trop tard à rendre les jeunes curieux et à les inciter à chercher d'autres sources d'information plutôt que de gober tout ce qu'on leur envoie par la tête? Devrait-on commencer à l'école primaire?

M. Jaky Fortin: Je pense que c'est un travail à faire, que cela fait partie de l'éducation à faire si nous voulons une société capable de critiquer l'information et les images qu'on lui transmet.

La présence de l'intelligence artificielle ne contribuera pas non plus à régler le problème de la désinformation. Il faut donc amener les jeunes à être critiques et à devenir de bons citoyens.

M. Martin Champoux: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Champoux.

Nous passons maintenant aux néo-démocrates, avec Mme Ashton.

Nous vous écoutons, madame Ashton.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Merci, madame la présidente. Je remercie les témoins qui se joignent à nous aujourd'hui.

Au cours des dernières années, il est devenu évident que c'est au Canada où la consolidation des médias est parmi les plus importantes au monde. Nous savons que cette situation n'a fait qu'empirer

ces dernières années. À l'heure actuelle, Postmedia possède plus de 80 % des journaux en circulation au pays. Je pense que cela représente environ 110 journaux.

Nous savons que la fusion entre Rogers et Shaw a entraîné la fermeture de stations de radiodiffusion d'un bout à l'autre du pays. La dernière annonce dévastatrice de Bell Média s'est soldée par l'annulation de bulletins de nouvelles locaux et régionaux dans tous les médias d'information.

Je dis souvent que le Canada est composé de trois conglomérats médiatiques qui portent un seul imperméable. Le fait est que le Canada et le gouvernement fédéral ont un rôle à jouer, non seulement pour surveiller ce qui se passe, mais aussi pour mettre un terme à l'enracinement de cet oligopole, qui n'a manifestement conduit qu'à la fermeture des médias d'information locaux, au licenciement de milliers de journalistes et de gens qui nous transmettent les nouvelles et à une réduction des points de vue auxquels nous nous attendons lorsque nous consultons les médias. Nous avons besoin d'un éventail de points de vue.

Ma question s'adresse à quelques témoins. Comme j'aimerais entendre un certain nombre d'entre vous, je vous prierais d'être brefs, si vous le pouvez.

Le regroupement des médias au Canada est-il un problème? Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer pour freiner les fusions, les acquisitions et l'expansion des conglomérats médiatiques qui ont eu lieu récemment, et qui ont entraîné des compressions dans les médias locaux et ailleurs, et qui sont à l'origine de la crise que nous traversons en ce moment?

Je vais d'abord me tourner vers Mme Gerson. Je crois que vous avez mentionné le mot « oligopole ». J'aimerais vous entendre à ce sujet.

• (1700)

Mme Jen Gerson: Oui, je suis tout à fait d'accord.

Il y a un oligopole dans le secteur des médias, mais aussi dans le secteur des épiceries et celui des télécommunications. Il faut y mettre un terme. Je suis tout à fait d'accord sur ce point. D'autre part, comme j'ai essayé de le souligner en répondant à la dernière question, vous devez utiliser les pouvoirs réglementaires dont vous disposez pour contrôler et dicter une partie du contenu produit par les grands organismes de radiodiffusion, qui encaissent des milliards de dollars de profit, et les obliger à investir une partie de cet argent dans le journalisme à titre de condition à respecter dans le cadre de leurs licences de radiodiffusion. Il s'agit là d'un point de départ incontournable.

Mme Niki Ashton: Merci.

Je me tourne maintenant vers Mme Forest.

Mme Annick Forest: Comme je l'ai déjà dit, il est très important d'avoir accès à de nombreuses sources d'information, et je suis d'accord pour dire que les fusions, dans n'importe quel secteur, ne sont jamais une bonne chose. Nous devons garantir la diversité médiatique partout au Canada, et nous devons examiner tous les moyens par lesquels le gouvernement peut soutenir cette diversité, tout en faisant preuve de créativité pour veiller à ce que les différents médias aient le mandat de servir les Canadiens dans tout le pays.

Mme Niki Ashton: Merci.

J'aimerais maintenant savoir ce qu'en pense Mme Lindgren.

Mme April Lindgren: Je pense que, d'une certaine façon, il sera impossible de revenir en arrière. De les forcer à démanteler cette fusion, je ne sais pas... Il n'y a plus grand-chose à faire.

Je pense à la salle de rédaction du *Ottawa Citizen* où j'ai travaillé. En 1990, 190 personnes y travaillaient. Aujourd'hui, il y en a moins de 20.

Je pense qu'il faudrait plutôt se demander ce que l'on peut faire pour créer un environnement propice aux concurrents viables et aux nouvelles entreprises du secteur numérique. Il existe des modèles efficaces que nous pourrions examiner. Y a-t-il des moyens de favoriser cela?

À mon avis, la création d'occasions pour de véritables concurrents sera une solution bien plus viable que d'essayer de ranimer des salles de rédaction traditionnelles qui sont, souvent, plus ou moins actives.

Mme Niki Ashton: Merci.

Je vais changer un peu de sujet pour me concentrer sur les médias des régions rurales et sur tout le terrain que nous avons perdu dans ce domaine.

Je représente une circonscription dans le Nord du Manitoba, où les médias locaux ne tiennent littéralement qu'à un fil. Nos journaux comptent moins de 10 employés, et 10 employés, c'est même beaucoup. Ils sont confrontés à une panoplie de difficultés économiques.

Notre radiodiffuseur public, CBC/Radio-Canada, qui a le mandat d'offrir des nouvelles aux Canadiens, et qui a une station dans ma ville natale — Thompson —, n'a su remplir ce mandat de façon durable pendant les cinq dernières années au moins, bien que nous ayons été nombreux à dire que cette situation est inacceptable.

Les histoires et les points de vue de nombreuses collectivités dans ma région — communautés autochtones, régions rurales et nordiques — ne sont pas présentés, car il n'y a tout simplement personne pour le faire, et les médias qui existent n'ont que très peu, voire pas du tout, de moyens pour le faire. Malheureusement, CBC/Radio-Canada se dérobe à ses responsabilités, malgré son obligation de faire ce travail.

Madame Lindgren, votre proposition de cartographier les déserts médiatiques dans les régions nordiques et rurales du Canada m'a semblé très intéressante. Je me demandais si vous pouviez nous dire à quel point ce travail est important pour le gouvernement fédéral. Devrions-nous effectuer ce travail en ce moment?

• (1705)

La présidente: Madame Ashton, votre temps est écoulé. Pourriez-vous poser de nouveau cette question à Mme Lindgren pendant la prochaine série de questions?

Mme Niki Ashton: Oui.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons à la deuxième série de questions. Vous disposerez de cinq minutes. Nous allons commencer par les conservateurs.

Monsieur Jacques Gourde, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres.

J'aimerais d'abord féliciter le Cégep de Jonquière pour sa réputation d'excellence dans le domaine médiatique. J'aimerais aussi féliciter l'Université Laval pour ses programmes consacrés précisément à la communication et à l'information, de même que l'Université du Québec.

J'ai deux filles qui ont eu la chance de trouver un bon emploi dans le milieu des communications et de la production. Elles nous ont donné beaucoup d'espoir. Je pense que c'est le cas pour nos jeunes, présentement. Ce milieu est très compétitif. Il faut vraiment être conscient que les plateformes numériques ont complètement changé l'environnement, pour l'avenir. Au Canada, nous perdons des revenus médiatiques, qui vont outremer, dans les médias sociaux, ce qui est un défi majeur.

Monsieur Fortin, je vais revenir à nos jeunes, qui sont vraiment remplis d'espoir. Leur perception est qu'ils ont la vie devant eux. Ils ont de beaux projets en tête. Cela dit, est-ce que certains se découragent? Le taux de placement est-il encore intéressant pour eux, malgré le nombre d'étudiants qui passent par le Cégep de Jonquière?

M. Jaky Fortin: Sont-ils tous positifs? La réponse est non. Je pense qu'il y en a plusieurs qui le sont et qui ont confiance en l'avenir.

Pour ce qui est du taux de placement, je ne peux pas vous répondre pour cette année, parce que nous n'avons pas encore les données. Dans les dernières années, ce taux était excellent. On se rend compte actuellement qu'il y a plus de difficultés relativement aux demandes de stage en raison des compressions à gauche et à droite. C'est un constat que nous faisons cette année. Je pense que cette jeunesse a envie de changer les choses et d'évoluer. Ceux qui vont se démarquer vont réussir à surmonter les difficultés.

M. Jacques Gourde: Ce que je trouve malheureux, c'est que nous aurons vraiment besoin de cette jeunesse dans le paysage de l'information à l'avenir. Il est difficile pour les jeunes d'obtenir des stages, surtout durant une période où il y a des compressions dans le marché. Y aurait-il une façon d'inciter les entreprises médiatiques à quand même continuer de les engager et de trouver des façons novatrices de procéder? Nous aurons vraiment besoin de ces travailleurs des médias dans les 15 à 20 prochaines années, et perdre une génération de ces futurs travailleurs, surtout nos jeunes, ferait un mal énorme. Qu'en pensez-vous, monsieur Fortin?

S'il y a d'autres témoins qui veulent répondre, qu'ils ne se gênent pas.

M. Jaky Fortin: Je pense que, présentement, les médias ne font pas beaucoup d'information pour les jeunes. C'est un constat. Radio-Canada fait des choses intéressantes avec des articles en ligne qui sont plus courts et qui produisent plus d'effet pour les jeunes, ce qui les intéresse davantage. Des choses se font sur TikTok aussi. Cependant, est-ce que ce serait nécessairement quelque chose de viable à moyen terme si tout le monde allait sur TikTok? Je n'en suis pas sûr. J'ai l'impression qu'on referait ce que Facebook était il y a trois ans, pour finir par en arriver à la même case. C'est un commentaire personnel.

Je pense que le fait que les employeurs embauchent des jeunes va aider à développer ce créneau, qui peut être pérenne à long terme. Je pense qu'il y a une crise en ce moment. Nous sommes en plein dans cette crise, nous la sentons et nous la vivons. C'est plus difficile. Les choses vont se replacer prochainement et des places de stages vont être offertes dans peu de temps.

M. Jacques Gourde: Y a-t-il d'autres témoins qui veulent répondre?

[Traduction]

La présidente: Madame Lindgren, vous pouvez intervenir.

Mme April Lindgren: Je voudrais souligner que l'Initiative de journalisme local — un programme gouvernemental en vigueur — a permis à près de 1 200 journalistes de trouver un emploi dans des organismes de presse partout au pays. Leur mandat est de couvrir des sujets, des domaines ou des groupes dont on parle peu.

Il s'agit d'une belle occasion pour les journalistes en herbe. Je crois que le financement de cette initiative sera renouvelé. C'est donc une possibilité pour les jeunes et une solution parmi d'autres.

J'ajouterais qu'à l'avenir, il faudrait offrir une formation supplémentaire aux personnes qui obtiennent ces postes, car le contenu, d'après ce que nous avons vu, peut être très inégal. Il y a là une occasion de perfectionnement professionnel. Cette initiative permet aussi aux jeunes de faire leurs premières armes dans le métier en couvrant les collectivités, les gens et les questions dont il faut absolument parler.

La deuxième chose que j'aimerais dire à ce sujet...

• (1710)

La présidente: Vous avez 17 secondes.

Mme April Lindgren: ... c'est que nous pouvons tirer parti de cette situation pour parler du plus grand rôle que les écoles de journalisme peuvent jouer en couvrant les collectivités qui sont mal desservies par les médias locaux. Nous pouvons en parler d'avantage, si vous le souhaitez.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux libéraux.

Madame Dhillon, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins.

Madame Brin, je vais aborder un sujet qui, je pense, intéresse tout le monde ici, soit la fausse information et la désinformation. En vous basant sur votre expérience au Centre d'études sur les médias, pouvez-vous nous parler de la nécessité d'une réglementation pour lutter contre la désinformation dans le paysage médiatique actuel?

Mme Colette Brin: En fait, je ne crois pas qu'une réglementation qui prendrait la forme d'un contrôle ou d'une censure serait la solution. Je pense qu'il faut travailler en amont, ce que le gouvernement essaie de faire depuis plusieurs années, pour soutenir un écosystème d'information de qualité, plutôt que d'essayer de faire taire ou de censurer des voix que nous pouvons considérer comme problématiques. De toute façon, les sources de désinformation sont extrêmement habiles et nombreuses. C'est comme l'hydre à huit têtes:

nous en coupons une et il y en a une autre qui repousse. Il s'agit presque d'une opération inutile.

Quand on fait du journalisme, il faut vérifier les faits, entre autres. Tout à l'heure, on a parlé d'éducation aux médias. Je pense que cela doit se faire dans les écoles, mais pas seulement là. Au Québec, on est en train de mettre sur pied le programme d'études Culture et citoyenneté québécoise, qui comprend un volet en lien avec l'éducation numérique. Des organismes non gouvernementaux comme HabiloMédias font beaucoup de travail vraiment intéressant dans les communautés et auprès des populations plus vulnérables. Par contre, c'est un combat qui est toujours à recommencer.

Nous parlons des médias d'information. Je pense qu'un écosystème médiatique d'information faible est un terrain propice à la désinformation. D'un autre côté, la désinformation vient aussi affaiblir la confiance des gens, puisque toutes sortes de théories conspirationnistes circulent au sujet des médias et des journalistes. Par exemple, pendant la pandémie, beaucoup de gens croyaient que les médias étaient complices du gouvernement, même si des reportages et des enquêtes critiquant le gouvernement étaient publiés. Selon moi, la désinformation est un symptôme de la crise dont nous parlons, et non un problème isolé.

Mme Anju Dhillon: Ce que nous voyons, c'est que les jeunes se fient de moins en moins aux nouvelles. D'après vous, est-ce à cause de toutes les fausses informations qu'ils consomment sur les médias sociaux?

Mme Colette Brin: Les jeunes consomment les médias sociaux parce qu'ils ont grandi avec les médias sociaux et avec le numérique. Ils n'ont pas connu l'époque où la télévision, les médias écrits et la radio étaient les sources principales d'information. Les médias sociaux, c'est l'environnement de leur génération. Il est donc tout à fait normal qu'ils se tournent vers ces plateformes.

Lorsqu'on parle de l'évaluation de la fiabilité des informations, le sondage Digital News Report que nous avons mené démontre que les plus jeunes adultes ne font pas beaucoup de différence entre les sources ou les plateformes où ils les consomment. Pour leur part, les adultes plus âgés ont conservé aux médias traditionnels la confiance qu'ils leur portaient.

Il faut prendre acte de cela. Il ne faut pas blâmer les jeunes ou les pointer du doigt. Il faut plutôt comprendre leur réalité. J'ai deux enfants qui sont de jeunes adultes, et je leur pose des questions sur leur façon de s'informer et leur rapport à l'information sur ces plateformes. Je pense qu'on peut quand même utiliser les plateformes non traditionnelles de manière critique et intelligente. Le problème, ce n'est donc pas les plateformes.

Les entreprises comme Meta ont des comportements problématiques en matière d'information. Je pense que la réponse de Meta au projet de loi C-18 était une réponse démesurée et problématique. Je dis cela en tout respect pour la députée conservatrice. Ces plateformes ont aussi un rôle super intéressant à jouer dans la vie démocratique. Ce n'est pas tout noir ou tout blanc.

• (1715)

Mme Anju Dhillon: Je vous remercie de votre incroyable réponse et de l'étude que vous avez faite sur ce sujet.

[Traduction]

La présidente: Il vous reste 15 secondes.

[Français]

Mme Anju Dhillon: Continuez votre travail, madame Brin.

Merci beaucoup.

Mme Colette Brin: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Champoux.

Monsieur Champoux, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

M. Martin Champoux: Madame Brin, le Forum économique mondial a récemment fait paraître une grande étude sur la perception des risques. Je ne sais pas si vous êtes au courant de cette étude.

Mme Colette Brin: Oui, je le suis.

M. Martin Champoux: Un des sous-groupes de l'étude a rapporté qu'une des grandes préoccupations, un des grands défis mondiaux, des 10 prochaines années va justement être la désinformation.

Vous dites que l'éducation est un moyen de contrer la désinformation. Pensez-vous que nous sommes capables de contrer la désinformation dans l'état actuel des choses, sans qu'il y ait, en plus, une réglementation ou une espèce d'encadrement de la part des gouvernements? Je ne parle pas juste d'ici, mais bien de partout dans le monde.

Mme Colette Brin: Il y a des mesures plus axées sur la réglementation en Europe, notamment, dans d'autres contextes que vous connaissez sûrement. Dans ces cas, on s'attaque davantage au rôle des grandes plateformes plutôt que d'essayer de légiférer d'une façon spécifique. L'Allemagne, pour sa part, ordonne de retirer des contenus. Or, on voit que toutes sortes de problèmes sont liés à l'application de ces lois. Tout comme pour les politiques de modération des plateformes, il y a toujours le risque qu'on en fasse trop et qu'on censure des contenus légitimes et pertinents, ou qu'on agisse une fois que le mal est fait.

Je pense que nous avons un problème que nous ne pouvons pas régler dans le cadre d'un débat comme celui-ci. Il s'agit d'un problème plus fondamental de confiance et d'écosystème. J'aime beaucoup l'idée de Mme Lindgren voulant qu'on dispose d'un répertoire de sources dans sa communauté. Il ne s'agit pas de dire simplement que si on veut s'informer, il y a ces sources qui existent, en présumant que les gens les connaissent. L'idée est de soutenir des sources qui s'engagent à faire un travail rigoureux et complet, qu'il s'agisse de journalisme ou d'autres types d'information. Je pense qu'il faut être ouvert à divers scénarios de ce genre.

M. Martin Champoux: Monsieur Fortin, on a souligné plusieurs fois que nous devons garder les citoyens, la clientèle en fait, au cœur de nos préoccupations. Avez-vous des pistes de solution pour savoir comment s'y prendre pour intéresser de nouveau les gens à l'information de qualité?

[Traduction]

La présidente: Il vous reste six secondes.

[Français]

M. Jaky Fortin: Il faudrait que les gens fassent partie de l'information, c'est-à-dire qu'on leur offre de l'information qui les rejoint personnellement.

M. Martin Champoux: Je ne pensais pas que vous écouteriez les directives de la présidente à ce point. C'était très concis. Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Fortin.

Je donne la parole à Mme Niki Ashton pour deux minutes et demie.

Mme Niki Ashton: Je vous remercie.

Je reviendrai, je l'espère, à la question des déserts médiatiques pendant la prochaine série de questions.

J'aimerais poser une question à la représentante de la Guilde canadienne des médias au sujet des journalistes et des travailleurs des médias qui ont perdu leur emploi.

Nous savons, bien sûr, que la Guilde canadienne des médias représente 6 000 travailleurs des médias canadiens. Compte tenu des mises à pied récemment annoncées par CBC et Bell, le travail que vous abattez ne pourrait être plus important.

Lorsque Catherine Tait, la présidente de CBC, a témoigné devant notre comité il n'y a pas longtemps, elle a dit que les compressions générales de 3 % avaient eu une incidence directe sur les suppressions d'emplois à CBC. Si ces pertes d'emplois se concrétisent comme prévu, moins de gens travailleront pour CBC qu'à l'époque la plus sombre du gouvernement de Stephen Harper.

À votre avis, quelle a été l'incidence des compressions effectuées par le gouvernement fédéral au budget de CBC sur les pertes d'emplois subies par les journalistes?

Mme Annick Forest: Au fil des ans, à différents moments, les gouvernements, qu'ils soient conservateurs ou libéraux, ont sabré le budget de CBC. Le gouvernement canadien nous aime bien quand il n'est pas au pouvoir, mais il ne nous aime pas quand il est au pouvoir parce que nous, les journalistes, critiquons ou mettons en lumière le travail des gens au pouvoir. Bien sûr, il y a beaucoup de choses qui se font.

Je veux que les gens gardent à l'esprit que ce n'est pas seulement CBC qui est touchée. C'est CBC/Radio-Canada qui est touchée, donc s'il y a des pertes d'emplois, elles auront lieu des deux côtés. Nos membres à CBC/Radio-Canada ont un travail à faire. Ils essaient de remplir le mandat que le gouvernement canadien leur a confié, et ils ne peuvent pas faire ce travail s'ils n'ont pas les outils ou les effectifs nécessaires. Si un mandat leur est confié et que nous voulons qu'ils le remplissent, nous devons leur donner les outils dont ils ont besoin pour le faire.

Évidemment, nous plaidons pour un financement adéquat, stable et à long terme pour CBC/Radio-Canada. Cette société ne peut pas planifier ses activités à long terme et ne peut pas poursuivre son travail très important sans un financement stable. Les travailleurs des médias doivent être rémunérés à la hauteur de l'important travail qu'ils accomplissent. Comme tous les autres Canadiens, ils ont vu leur salaire baisser au fil des ans.

• (1720)

La présidente: Merci, madame Forest.

Nous passons maintenant à M. Kevin Waugh, du Parti conservateur.

Monsieur Waugh, vous avez cinq minutes.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Aujourd'hui, les gens n'ont plus confiance dans les médias. Je serai honnête. J'ai travaillé comme commentateur à la télévision pendant plus de 40 ans. Madame Gardner, la confiance est perdue. Nous avons même vu la présidente de CBC parler du manque de confiance dans sa propre organisation, sur sa propre tribune, à Toronto. C'est la même chose pour le groupe Torstar.

Le public a perdu toute confiance dans les médias. Je ne sais pas si cette confiance sera ranimée un jour, mais une fois que la confiance est brisée, les gens trouvent d'autres moyens de s'informer.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Mme Sue Gardner: Bien sûr. Je vous remercie de votre commentaire. Il est très rafraîchissant parce qu'il est extrêmement vrai.

Lorsque j'ai appris que je témoignerais devant votre comité, j'ai dû annuler un rendez-vous chez mon audiologiste. J'ai fini par dire à la réceptionniste pourquoi je devais annuler mon rendez-vous. Elle m'a dit que l'intervention du gouvernement dans les médias d'information, d'une manière ou d'une autre, ébranlait complètement sa confiance dans ceux-ci. Elle ne s'intéresse plus du tout aux médias d'information et n'écoute plus ou ne suit plus les nouvelles au Canada.

C'est un exemple quelconque, mais je pense que les statistiques indiquent qu'un peu plus de 50 % des adultes au pays ne font pas confiance aux médias d'information, et ce pour différentes raisons. Il faut regagner la confiance des gens.

Nous parlons beaucoup, lorsqu'il s'agit de ce problème, de l'offre ici et en général. Dans ces conversations, nous parlons de la manière dont nous pouvons garantir une production suffisante de contenu journalistique de bonne qualité et des conditions qui y seront propices. C'est une conversation qui est valable, mais il importe aussi de parler de la demande.

Pourquoi les gens ne consomment-ils pas les nouvelles? Pourquoi ne veulent-ils rien savoir des informations? De nombreuses raisons l'expliquent. Certaines n'ont rien à voir avec les problèmes auxquels l'industrie de l'information est confrontée. D'autres sont liées à l'explosion des choix qui sont offerts aux consommateurs. Nous pouvons faire une foule de choses pendant notre temps libre, mais nous ne regardons plus les nouvelles ensemble. Les informations ne nous sont plus présentées de la même façon qu'avant. Aujourd'hui, vous consultez les nouvelles sur votre téléphone. Vos enfants ne savent peut-être pas que c'est ce que vous faites, alors ils ne prennent peut-être pas l'habitude de lire les nouvelles.

De nombreux facteurs sont en cause, mais nous savons que les gens se sentent tenus à l'écart par ceux qu'ils perçoivent comme des personnes en position de pouvoir et d'autorité, notamment les médias d'information, les politiciens et les élus. Ils n'ont pas l'impression que ces personnes les défendent et agissent dans leur intérêt. C'est la raison pour laquelle ils ne se tournent plus vers les médias d'information. C'est un problème très grave.

Vous pouvez renforcer la confiance. Si les gens ne lisent pas les nouvelles, à quoi servent-elles? Nous avons tous intérêt à ce que les citoyens soient informés, à ce que la population comprenne ce qui se passe autour d'elle. C'est dans l'intérêt de tous. Lorsqu'un grand nombre de personnes — la moitié de la population — cessent de

s'intéresser à ce qui se passe dans le monde, c'est un problème de société.

M. Kevin Waugh: Je me permets d'ajouter ceci. Statistique Canada a publié les chiffres suivants aujourd'hui: 13 % des anglophones et 23 % francophones ont une grande confiance dans les médias.

En tout cas, en juin, lorsque le projet de loi C-18 a été adopté, j'ai tout de suite su que Bell Média allait effectuer des compressions. J'avais travaillé pour cette entreprise. Je connaissais sa stratégie. Le jour même, les représentants de l'entreprise se sont adressés au CRTC pour dire qu'ils voulaient se retirer des nouvelles locales. C'était le jour même de l'adoption du projet de loi. Le Bloc m'a reproché ce commentaire à la Chambre. Quand je suis sorti, j'ai expliqué mon point de vue sur le projet de loi C-18 devant les trois ou quatre caméras à l'extérieur de la Chambre.

M. Champoux m'a décoché une flèche à la Chambre au sujet de Bell Média. Madame Gardner, vous m'appuyez. Vous avez dit que le projet de loi C-18 réduirait l'accès des Canadiens au journalisme. Le projet de loi C-18 était une mauvaise idée dès le départ.

Pouvez-vous nous en dire plus au sujet de l'article que vous avez écrit pour m'appuyer, en juin, lorsque j'ai prédit que Bell Média cesserait d'exister?

• (1725)

Mme Sue Gardner: Je n'ai pas écrit cet article pour vous appuyer, mais oui, un certain nombre de personnes — moi y compris — trouvaient que le projet de loi C-18 était malavisé dès le départ, pour de nombreuses raisons. Je pense avoir dit très tôt, comme beaucoup d'autres, que ce n'était pas de la frime de la part de Facebook; Facebook allait bel et bien rester à l'écart. C'est ce que la compagnie a fait, réduisant ainsi l'accès des Canadiens aux nouvelles.

Le projet de loi C-18 n'apportera pas à l'industrie l'argent qu'on avait initialement prévu qu'il engendrerait. Je pense qu'une des estimations prévoyait que 100 millions de dollars proviendraient de Google, moins les coûts administratifs qui y sont associés et moins la valeur de l'entente actuelle, qu'on estime à environ 25 millions de dollars.

Le projet de loi va rapporter un peu d'argent à l'industrie, mais rien de l'envergure de ce qui était prévu à l'origine. Le coût est très réel. Des gens ici ont fait allusion à l'idée que Facebook est un désert. Eh bien, c'est en partie ce qui fait de Facebook un désert, si c'en est réellement un. La compagnie a cru ne pas avoir d'autres possibilités. Si on veut réduire la présence de quelque chose, on impose une taxe, et le projet de loi C-18 a réduit les options pour cette raison.

La présidente: Merci beaucoup, madame Gardner.

Je donne maintenant la parole à Patricia Lattanzio, du Parti libéral.

Madame Lattanzio, vous disposez de cinq minutes.

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Merci, madame la présidente.

[Français]

Madame Brin, tout d'abord, je vous remercie de votre présentation.

Vous avez parlé du volet canadien du sondage Digital News Report 2023. Pourriez-vous transmettre votre rapport au Comité, et pouvez-vous nous présenter quelques-unes de vos conclusions?

Mme Colette Brin: J'ai présenté quelques-unes des conclusions dans mon allocution, mais je n'ai pas le document sous la main. Ce sondage annuel, qui contient beaucoup de données, est réalisé de concert avec le Reuters Institute for the Study of Journalism, à Oxford. Il s'en dégage, d'année en année, un déclin de la confiance et de l'intérêt que les gens portent aux nouvelles, comme le disait votre collègue. Cette année, l'aspect qui m'a marqué était vraiment le déclin de l'intérêt pour les nouvelles, ce qui était un peu le sujet de l'échange que Mme Gardner avait tout à l'heure avec M. Waugh. Les gens se détournent de l'actualité. Ce n'est pas tant qu'ils vont chercher des nouvelles ailleurs, mais qu'ils décrochent complètement des nouvelles. Il n'y a pas vraiment de nouvelles sources qui viennent remplacer les médias traditionnels.

En 2022, on a vu une augmentation de cet évitement actif des nouvelles, et ce, non seulement au Canada, mais dans plusieurs pays. Il est sûr que nous sommes surchargés de nouvelles et que l'année 2022 a été une année très difficile sur le plan de l'actualité, avec la guerre en Ukraine et la fin de la pandémie. On était tous écœurés, si vous me permettez l'expression. On voit que les gens se détournent de l'actualité. Pourquoi? C'est ce que j'essayais de dire dans ma présentation. Pour moi, c'est vraiment la question la plus importante.

Il y a des pratiques qui sont intéressantes, qui servent à rapporter aux gens une information de proximité, une information qui porte de l'espoir et des solutions. Il est sûr que les formes journalistiques qui sont les plus productives sont aussi des formes qui coûtent cher et qui sont complexes à mettre en œuvre. Les gens aiment l'information scientifique, les reportages explicatifs qui nous permettent d'apprendre des choses et qui — pardonnez-moi — vont au-delà des politiciens qui s'insultent. On aime les reportages qui nous aident à comprendre le monde dans lequel on vit, qui nous aident à réfléchir à des solutions ensemble et qui, bien sûr, sont en lien avec la vie quotidienne des gens. Il y a des choses qui sont porteuses d'espoir. Il y a des formats sur les nouvelles plateformes qui semblent très bien fonctionner, et qu'il faut donc continuer à explorer.

• (1730)

Mme Patricia Lattanzio: Votre organisation travaille surtout avec les acteurs du Québec. Selon vous, quels sont les défis auxquels les médias québécois font face? Ces défis sont-ils différents de ceux des médias nationaux? Si oui, en quoi sont-ils différents?

Mme Colette Brin: Les médias québécois ont longtemps été protégés de la crise par la taille du marché, par un ensemble de programmes d'aide et, notamment, par la barrière linguistique et l'identité culturelle.

Cependant, on voit de plus en plus que cela change; mentionnons seulement l'utilisation des grandes plateformes de diffusion en continu, par exemple. Ici, on ne parle pas que de l'information, mais aussi de contenus médiatiques en général. On se tourne vers d'autres sources ou, plutôt, on se détourne des sources traditionnelles. On voit que la confiance à l'égard du secteur de l'information diminue aussi au Québec, alors qu'elle est traditionnellement plus élevée chez les francophones que chez les anglophones.

Il y a des défis particuliers au Québec. Je suis une Québécoise d'adoption, mais je suis Acadienne moi aussi et j'ai été Franco-Manitobaine dans ma jeunesse. Je pense que le Québec a beaucoup de

ressources et de créativité pour s'en sortir. On a un gouvernement provincial qui s'investit beaucoup dans le domaine.

[Traduction]

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Mme Colette Brin: Toutefois, ce n'est pas nécessairement le cas dans toutes les provinces et je m'inquiète davantage pour d'autres régions au pays.

Je ne veux pas dire que tout va bien au Québec et qu'il ne faut pas nous aider. Ce n'était certainement pas le sens de mon intervention.

Mme Patricia Lattanzio: Merci, madame Brin.

[Traduction]

Madame la présidente, je vais céder les quelques secondes qu'il me reste à mon collègue.

La présidente: Monsieur Noormohamed, vous pouvez utiliser les deux secondes, mais je vais vous interrompre dans deux secondes.

Des voix: Ha, ha!

M. Taleeb Noormohamed: D'accord. Merci, madame la présidente.

Avec le temps qu'il me reste, j'aimerais déposer la motion que j'ai distribuée à tous les membres du Comité. La greffière l'a distribuée. J'aimerais lire cette motion, qui a déjà été présentée.

La présidente: Oui, je crois comprendre qu'elle a été distribuée. Voulez-vous la lire pour le compte rendu?

M. Taleeb Noormohamed: Si vous me le permettez, c'est ce que je vais faire, madame la présidente.

La présidente: Allez-y.

M. Taleeb Noormohamed: Merci. Malheureusement, elle n'a pas été imprimée. Je l'ai ici sous forme électronique. Je vais maintenant en faire la lecture.

Étant donné les plans annoncés de mise à pied de 4 800 employés, la plus importante série de mises à pied de Bell Canada Entreprises en près de 30 ans, ayant un impact direct sur un minimum de 4 800 familles à travers le Canada et nuisant considérablement à l'accès au journalisme local au Canada et donc au discours démocratique, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité demande à la haute direction de Bell Canada Entreprises (BCE) de témoigner pendant un minimum de 2 heures pour discuter des coupures annoncées.

La réunion devrait avoir lieu au plus tard le 1^{er} mars 2024 et les témoins appelés sont Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE Inc et Bell Canada, Sean Cohan, président de Bell Média, Blaik Kirby, président de groupe, Consommateurs et petites et moyennes entreprises, Curtis Mullen, vice-président exécutif et chef des affaires financières, BCE et Bell Canada, Karine Moses, première vice-présidente, Développement du contenu et nouvelles et vice-présidente du conseil, Québec et Nikki Moffat, vice-présidente exécutive, Services généraux et chef des ressources humaines.

La présidente: Merci.

Madame Ashton, vous avez la parole.

Mme Niki Ashton: Nous appuyons cette motion. J'aimerais aussi proposer un amendement.

La présidente: Allez-y.

Mme Niki Ashton: Il a également été distribué.

Le Comité demande également à la ministre du Patrimoine et au ministre de l'Industrie d'accorder une heure chacun pour expliquer leur réaction à ces pertes d'emplois dévastatrices qui toucheront des milliers de travailleurs et travailleuses, la lutte contre la désinformation et l'accès aux médias locaux pour des communautés partout au pays.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant discuter de l'amendement.

Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Je ne suis pas favorable à l'amendement proposé par le NPD. D'abord, cela n'a aucun rapport. Nous voulons rencontrer les représentants de Bell et obtenir des réponses de leur part. Nous voulons consacrer une réunion à cette rencontre des grands dirigeants de Bell. Il va y avoir beaucoup de gens autour de la table, notamment des gens de Bell à Toronto et des gens de Bell à Montréal. Nous allons pouvoir parler des compressions dans les régions et des répercussions qu'elles ont.

Si on invite en plus les ministres à se joindre à cela, on ne verra pas le bout de cette réunion. De plus, si on veut faire une étude sur tout ce qui a mené à ces compressions, c'est autre chose, mais cela va nécessiter plus d'une réunion. Par conséquent, si le NPD veut proposer une motion pour demander aux ministres de comparaître à ce sujet-là, je n'y vois aucune objection, mais on pourra en discuter dans le cadre d'une motion séparée.

Dans le cas de cette motion-ci, nous voulons une rencontre avec les dirigeants de Bell afin d'obtenir des explications sur cette décision. Je ne pense pas qu'il y ait de la place pour ajouter des invités.

• (1735)

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Champoux. Vous vous prononcez contre l'amendement.

[Français]

M. Martin Champoux: C'est exact.

[Traduction]

La présidente: Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Taleeb Noormohamed: J'aimerais faire écho à ce que M. Champoux a dit. Notre motion se veut non partisane, claire et concise; nous voulons laisser la politique de côté et mettre Bell sur la sellette.

Comme M. Champoux l'a dit, je ne suis pas certain qu'il est particulièrement utile de faire venir le ministre à ce stade pour répondre à des questions sur des décisions d'affaires dans ce dossier.

La présidente: Merci.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Allez-y, madame Thomas.

Mme Rachael Thomas: De notre côté, nous appuyons l'amendement du NPD. Je ne l'ai pas vu, alors je me demande s'il a été distribué.

La présidente: Je ne l'ai pas vu non plus. Elle l'a lu à haute voix.

Mme Rachael Thomas: Les libéraux demandent souvent s'ils peuvent avoir quelques minutes pour confirmer leur position. Avant de passer au vote, je demanderais la même faveur.

La présidente: Merci. Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes...

[Français]

M. Martin Champoux: J'aimerais d'abord invoquer le Règlement, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

M. Martin Champoux: Madame la présidente, de toute évidence, nous n'aurons pas le temps de tenir un nouveau tour de table avec nos témoins. Il serait donc courtois de notre part de les libérer et de les remercier d'avoir été généreux de leur temps aujourd'hui avec nous. Nous pourrions ensuite continuer les discussions sur la motion et l'amendement.

[Traduction]

La présidente: Effectivement, il ne nous reste que 20 minutes, et la discussion pourrait durer un certain temps.

Je remercie les témoins de leur présence. Je suis désolée que vos témoignages aient été écourtés. Vous pouvez partir à n'importe quel moment.

La séance est suspendue.

• (1735)

(Pause)

• (1740)

La présidente: Madame Thomas, vous aviez la parole lorsque vous avez demandé la suspension.

Mme Rachael Thomas: Merci, madame la présidente.

Nous pouvons passer au vote.

La présidente: Très bien.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Je vais mettre l'amendement aux voix.

(L'amendement est rejeté par 6 voix contre 5.)

La présidente: Nous allons maintenant passer à la motion. Y a-t-il d'autres commentaires sur la motion?

Oui, monsieur Champoux.

[Français]

M. Martin Champoux: J'ai une préoccupation à propos de la motion, madame la présidente, et je voudrais juste avoir une clarification.

En ce qui concerne l'étude que nous sommes en train de faire, trois rencontres doivent avoir lieu d'ici la fin du mois de février. La dernière fois que nous avons discuté d'horaire, la réunion du 29 février devait être consacrée à la formation pour les membres du Comité. Or, la motion libérale d'aujourd'hui demande que cette réunion avec les gens de Bell se tienne avant le 1^{er} mars. J'aimerais donc que la greffière nous précise si cela rentre bien dans l'horaire.

• (1745)

[Traduction]

La présidente: Monsieur Champoux, si vous vous souvenez bien, nous devons consacrer quatre séances à votre étude sur les médias. Vous en avez retranché une, ce qui en laisse seulement trois. Cela nous permettra peut-être de gagner du temps et de ne pas perturber tout notre calendrier, sauf peut-être pour transformer la réunion retranchée en réunion supplémentaire, si tout le monde le veut bien. Ce serait le changement, en gros.

[Français]

M. Martin Champoux: La réunion avec les représentants de Bell aurait donc lieu le 29 février afin de respecter la motion.

[Traduction]

La présidente: Oui, il faudrait qu'elle se tienne à cette date.

[Français]

M. Martin Champoux: C'est parfait. Merci.

[Traduction]

La présidente: La greffière aurait ainsi le temps de convoquer les témoins.

Très bien. Je mets aux voix la motion telle qu'elle a été présentée.

(La motion est adoptée par 7 voix contre 0.)

La présidente: La motion est adoptée. Nous tiendrons cette réunion de deux heures le 29 février.

Les témoins sont partis. Nous avons une chose à vous présenter. Il nous reste 10 minutes, chers collègues.

La greffière devait nous présenter un itinéraire de voyage et les coûts s'y rattachant. Je veux simplement vous rappeler que vous devez nous dire si vous êtes pour ou contre, parce que la demande devra bientôt être envoyée au Comité de liaison.

Voici ce que je vais vous dire avant que la greffière ne présente l'itinéraire. Vous avez entendu tout le monde dire que nous devons commencer à parler aux Canadiens moyens dans ce pays. C'est le but de l'exercice.

Allez-y, madame la greffière. Nous avez-vous déjà distribué un document?

La greffière du Comité (Mme Geneviève Desjardins): J'ai distribué un projet d'itinéraire. Le budget n'est pas encore terminé. Nous attendons toujours des estimations de coûts, mais nous avons distribué l'itinéraire simplement pour donner aux membres du Comité une idée des différents arrêts. J'ai des copies papier pour ceux qui préfèrent l'avoir en main.

La présidente: Oui, s'il vous plaît. J'aimerais avoir une copie papier.

Y a-t-il des commentaires? Voulez-vous prendre le temps de le lire rapidement? Je ne vais pas suspendre la séance. Je vais vous donner trois minutes, ou deux, pour le lire — ou même une seule minute.

Des députés: Ha, ha!

La présidente: Comme vous pouvez le voir, les déplacements seraient au printemps de 2024, et il y a un itinéraire dans l'Ouest et un autre dans l'Est.

La greffière aimerait clarifier certaines des informations que vous avez reçues.

Allez-y, madame la greffière.

La greffière: Je précise que, en raison du grand nombre de destinations réparties partout au Canada, nous envisageons de voyager pendant des semaines de relâche parlementaire. Le budget a été divisé en deux: l'Est et l'Ouest. C'est pourquoi vous voyez deux budgets. Les déplacements se feraient pendant deux semaines non consécutives.

• (1750)

La présidente: Comme vous pouvez le constater sur l'itinéraire, nous n'allons pas seulement dans les grandes villes, parce que nous essayons, entre autres, de déterminer ce que pensent les résidents des banlieues et des régions rurales. Qu'ont-ils à dire? Qu'ont-ils à nous dire sur la réalité dans leurs régions par rapport à l'accès aux nouvelles, à la culture, aux informations locales et à la compréhension de ce qui se passe dans le reste du Canada?

Madame Thomas, je pense que la proposition prévoit que nous allions dans votre coin de pays, à Lethbridge.

Mme Rachael Thomas: Je suis désolée, mais à titre de précision, la proposition est que notre comité dépense environ un demi-million de dollars pour voyager au Canada afin d'examiner la diversité de la culture, des arts et du patrimoine du Canada. Est-ce exact?

La présidente: Oui.

Mme Rachael Thomas: Quel serait le résultat espéré ou souhaité?

La présidente: Le résultat espéré est précisément ce que beaucoup d'intervenants ont souligné au cours de la réunion d'aujourd'hui: nous devons écouter les Canadiens moyens. Nous entendons des organisations, des groupes, des syndicats et des représentants de l'industrie, mais nous n'entendons pas Joe Schmo, de notre région, nous dire: « Voici ce qui se passe. C'est ce que nous pensons. C'est ce que nous ressentons. Nous ne pensons pas avoir notre part du gâteau. Nous ne pensons pas avoir accès aux nouvelles. Nous n'y avons pas accès. »

Madame Thomas, je suis désolée, mais avez-vous terminé?

Mme Rachael Thomas: C'est la première fois que je vois la proposition. Qu'est-ce qui me garantirait que nous entendrions le point de vue des Canadiens ordinaires au cours de ce voyage?

La présidente: Nous ne tiendrions pas de réunion normale au cours de laquelle nous inviterions des témoins. Il y a différentes façons de s'y prendre.

Nous pourrions organiser une table ronde, à laquelle les gens participeraient, et qui s'apparenterait à une assemblée publique. Les gens se lèvent, et nous les écoutons. Nous posons des questions aux gens ordinaires dans la salle. Ce serait une façon de procéder. Une autre façon dont nous avons procédé par le passé, c'est en invitant des groupes et des gens qui disent vouloir venir. Nous pourrions en faire la publicité. Les gens répondront peut-être qu'ils veulent venir.

Une formule plus efficace est d'organiser un événement s'apparentant à une assemblée publique.

Allez-y, monsieur Gourde.

[Français]

M. Jacques Gourde: Merci, madame la présidente.

Je reste quand même assez surpris du coût. Cela dit, le chef du Nouveau Parti démocratique a annoncé aujourd'hui qu'il se retirerait sans doute de l'entente de soutien aux libéraux. Nous risquons donc de nous retrouver en campagne électorale au printemps. Je ne suis pas d'accord pour engager des dépenses d'un demi-million de dollars si on ne fait pas le voyage par la suite. Je préférerais qu'on n'achète pas de billets d'avion à l'avance pour ensuite demander aux Canadiens de payer un voyage qui n'aura pas lieu. Je vote donc contre ce voyage.

[Traduction]

La présidente: La Chambre des communes dispose de moyens pour organiser des voyages de façon à nous prémunir contre un cas de force majeure ou des circonstances imprévues, et ainsi à ne pas devoir payer ce qui a été réservé.

Je pense que c'est tout. Nous ne devrions pas présumer qu'il y aura un imprévu, sinon nous ne planifierons jamais rien. Tous les autres comités présentent leurs budgets pour les déplacements. Ne nous lançons pas en conjectures.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Allez-y, monsieur Coteau.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Est-ce que nous demandons au Comité de liaison de nous revenir sur notre demande? Ou est-ce que le plan sera coulé dans le béton une fois que le projet sera soumis?

La présidente: Non.

M. Michael Coteau: Quelle est la procédure?

La présidente: Lorsque le projet sera proposé, le Comité de liaison, qui est composé des présidents de tous les comités, décidera s'il veut le financer. Il se peut que la réponse soit non.

M. Michael Coteau: D'accord.

La présidente: Les membres du Comité de liaison ont refusé beaucoup de budgets qui leur ont été présentés. Nous ne faisons que soumettre un plan. Nous n'obtiendrons pas automatiquement un oui.

M. Michael Coteau: D'accord. Merci, madame la présidente.

La présidente: Y a-t-il autre chose? Non.

Je suis désolée, madame Ashton. Je n'avais pas vu votre main.

Mme Niki Ashton: Merci.

Je pense qu'il n'y a pas de mal à demander au Comité de liaison s'il est ouvert à cette idée. Je siège également à un autre comité, et tous les voyages que nous avons proposés au cours des dernières années ont été rejetés, alors je n'ai pas beaucoup d'espoir.

J'ai également des réserves quant au coût et, bien franchement, quant au calendrier qui nous attend, mais je pense que ce n'est pas une mauvaise idée d'exprimer aux collègues qui examinent les plans de voyage que nous aimerions savoir ce qui se passe du côté des arts et de la culture. S'ils disent non, le sujet sera clos, et nous pourrions peut-être envisager d'autres études en déplacement plus tard si nous sommes encore ici.

• (1755)

La présidente: D'accord.

Je fais partie d'un autre comité qui a essuyé des refus par le Comité de liaison pour toutes ses demandes. Le comité voulait se

rendre en Afrique et en Ukraine — c'est le comité des affaires étrangères —, et on lui a dit non chaque fois.

Ce n'est pas une garantie qu'on va retenir notre proposition. C'est loin d'être le cas. Ce n'est qu'une proposition. Nous exprimons notre désir de parcourir le Canada, et le Comité de liaison pourrait nous dire non.

Pouvons-nous mettre aux voix la proposition de renvoyer notre plan au Comité de liaison? C'est ce qui est proposé. Ses membres n'aimeront peut-être pas certaines des collectivités où nous disons vouloir aller et voudront que nous allions ailleurs.

Y a-t-il des changements à la proposition?

Oui, madame Lattanzio.

Mme Patricia Lattanzio: J'ai seulement une question au sujet de cette ébauche. Ai-je bien compris que nous voulons soumettre la demande tout de suite, ou attendons-nous que vous précisiez les détails — par exemple, le prix et les dates — des informations manquantes dans ces documents?

La présidente: Allez-y, madame la greffière.

La greffière: Oui, vous avez raison. Aujourd'hui, nous vous donnons simplement une idée des destinations ainsi que des différents sites visités.

Si vous voulez retirer quoi que ce soit ou s'il y a quelque chose que vous voulez absolument, nous pouvons corriger le tir. Ensuite, jeudi, nous vous présenterions un budget détaillé à adopter. Nous attendons quelques estimations de coûts, alors certains nombres ne sont pas exacts. Ce sont des estimations approximatives.

La présidente: Oui. Il s'agit d'une estimation approximative, comme l'a dit la greffière.

Mme Patricia Lattanzio: Madame la présidente, puis-je poser une question complémentaire?

La présidente: Oui. Allez-y.

Mme Patricia Lattanzio: Ne serait-il pas plus logique d'obtenir plus d'informations avant d'examiner l'ébauche? Je propose que nous attendions à jeudi, lorsque nous aurons plus de détails, pour prendre une décision.

La présidente: Nous avons une date limite à respecter. Notre plan doit être adopté ou rejeté jeudi au plus tard, parce que nous avons jusqu'à vendredi pour envoyer toutes les propositions au Comité de liaison.

Mme Patricia Lattanzio: Aurons-nous toute l'information d'ici jeudi?

La greffière: Oui.

Mme Patricia Lattanzio: D'accord.

La présidente: Merci.

Allez-y, madame Gainey.

Mme Anna Gainey: J'avais une question semblable. J'ai pensé que nous pourrions peut-être avoir plus de temps et obtenir plus d'information avant d'appuyer ou de rejeter la proposition. Si nous pouvions soumettre des commentaires ou des idées par courriel d'ici...

La présidente: Je pense que vous pouvez en informer la greffière.

Comment les membres peuvent-ils communiquer avec vous, madame la greffière, autrement que sur le site Web? Est-ce par courriel?

La greffière: Oui.

La présidente: Si vous avez son adresse courriel, envoyez-lui tout changement. Je parle de changements de lieux, de sites que nous voulons visiter ou d'endroits que nous estimons devoir visiter plutôt que ceux dans la proposition actuelle. N'oubliez pas que le coût est une estimation approximative.

S'il y a des ajouts, nous devons les incorporer au document d'ici demain midi.

Mme Anna Gainey: D'accord, notre date limite est donc demain.

La présidente: Oui.

Comme il n'y a pas d'autres interventions, je suis prête à recevoir une motion d'ajournement.

M. Taleeb Noormohamed: Je propose de lever la séance.

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>